

Environnement
et développement durable
dans le monde
euro-méditerranéen :
approches interculturelles

Table des matières

- 7 Intervention inaugurale
Joël Giraud
- 11 Intervention inaugurale
Yahya Pallavicini
- 15 La crise environnementale : une crise spirituelle ?
Abd-al-Haqq Guiderdoni
- 21 Une vision orthodoxe de la Création
Antoine Callot
- 25 Conversion écologique, une dynamique de fraternité
Jean-Luc Brunin
- 31 Judaïsme et écologie
Yeshaya Dalsace
- 35 Préserver la nature ... un acte d'adoration
Anouar Kbibech
- 41 La place de la nature dans le protestantisme
Frédéric Rognon
- 45 « Si vous savez ces choses, vous êtes heureux ..., pourvu que
vous les pratiquiez »
Martin Kopp
- 51 La symbolique de la protection de la nature
Abd-al-Karim Turnley
- 55 La responsabilité de l'homme et de la société face à la nature
Abd-al-Qayyoun Guerre-Genton

- 59 L'éducation à l'environnement pour les futurs leaders
Céline Louche
- 63 Le développement durable de la montagne : enjeux
environnementaux et économiques
AbdAllah Yahya Darolles
- 69 L'expérience d'un élu local
Germinal Peiro
- 75 L'ISESCO dans le dialogue interculturel pour
l'environnement et le développement durable
Abdelmajid Tribak

Intervention de M. Joël Giraud

Député des Hautes Alpes

Monseigneur, Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, chers collègues,

C'est avec plaisir que j'ouvre nos travaux sur « les enjeux de l'environnement durable dans le monde euro-méditerranéen », dans une perspective interculturelle.

Je voudrais tout d'abord remercier l'Institut des Hautes Etudes Islamiques, en mon nom et en celui de mes amis parlementaires, Mme Bariza Khiari, sénatrice d'Ile de France et M. Germinal Peiro, député de Dordogne, pour cette initiative, que nous avons nous aussi soutenue.

C'est d'ailleurs une étape de plus qui ponctue, en quelque sorte, un processus de réflexion que l'IHEI partage, depuis quelques années, avec nous autres parlementaires. Un premier colloque nous a réunis en 2013, en ces lieux mêmes, sur « l'éthique et l'interculturalité en euro-méditerranée » dans la gouvernance, l'entreprise et l'éducation. J'ai suivi ensuite avec intérêt, et soutenu, l'initiative que l'IHEI a prise, dans mon département, les Hautes-Alpes, pour associer les divers représentants musulmans locaux à l'élaboration d'une Charte de l'Islam et de la République, charte qui a su mettre en évidence les points communs entre les valeurs républicaines et les principes et règles de comportement tirés de la tradition musulmane. Dernièrement, en juin 2016, s'est achevé un cycle d'ateliers, réunissant, là encore, dans ces murs, parlementaires et membres de l'IHEI, sur la thématique, très préoccupante, des enjeux sociétaux de la prévention de la radicalisation.

Avec le sujet de notre colloque d'aujourd'hui, nous ne sommes pas, par certains côtés, tant éloignés des problématiques de radicalisation et de terrorisme. En effet, nombre d'études et de recherches

mettent en évidence le lien, qui aurait pu apparaître improbable, entre le réchauffement climatique, les bouleversements environnementaux qui se profilent et l'émergence d'une radicalisation dans des populations en souffrance, propices à l'apparition de dérives terroristes.

Selon l'Université américaine des sciences, la sécheresse générée par le réchauffement climatique a favorisé la malnutrition et a aussi dégradé la situation de certains pays, comme la Syrie, et a exacerbé les tendances de certains groupes extrémistes.

De même, au Pakistan, où les inondations de 2010, qui ont privé de logement plus de 10 millions de personnes, sans que les populations concernées trouvent une assistance à la hauteur de l'enjeu, en ont fait des proies faciles pour la radicalisation et le terrorisme.

A l'heure où la planète connaît ces bouleversements à la fois climatiques, environnementaux et sociétaux, il y a urgence. Urgence à trouver des réponses, urgence à échanger, dans cette perspective, entre hommes et femmes de bonnes volonté, de culture, de religions, d'approches intellectuelles diverses, mais dans une perspective de convergence utile. C'est, me semble-t-il, le sens de notre colloque.

Je voudrais, au titre de ma modeste contribution au débat de ce jour, évoquer brièvement, à titre d'exemple, les territoires de montagne et la politique « montagne » que nous tentons de conduire.

En tant que député d'un département de montagne et en tant que Président de la Commission permanente du Conseil National de la Montagne, j'ai activement participé à la rénovation de la dernière loi dans ce domaine.

Comme vous le savez, les montagnes couvrent près du quart de la surface émergée de la terre, et jouent un rôle essentiel dans la croissance économique globale et durable, en étant à l'origine de l'eau douce, de l'énergie et de la nourriture, non seulement pour ses propres communautés, mais, bien au-delà, pour les vallées.

Le patrimoine traditionnel, la culture et la spiritualité sont intrinsèquement liés à la subsistance des populations des montagnes, où les modes de vie traditionnels déterminent leurs revenus. L'isolement a permis leur préservation ; leur connaissance de la nature en

a fait des gestionnaires avertis des écosystèmes et d'une agriculture respectueuse de l'environnement. Les montagnes possèdent un rôle d'inspiration et de spiritualité ; dans tous les continents de l'Atlas au Tibet, l'identité culturelle et religieuse ouvre sur l'infini du ciel, et non sur des tendances au repli sclérosant.

Chaque année, ces populations accueillent des migrations : temporaires d'abord avec le tourisme, mais aussi citadins venant se ressourcer et même s'installer et aujourd'hui migrants contraints par la guerre, demain par le réchauffement climatique.

La « politique montagne » à laquelle je m'évertue de contribuer doit garantir à la fois l'unité fondamentale du territoire national, tout en assurant la prise en compte des spécificités et des ressources du territoire montagnard et de l'identité de ses populations : transition vers l'agriculture biologique ; circuits courts agroalimentaires ; mesures d'accueil pour les populations touristiques, migrants urbains et d'autres pays ; lieux d'accueil, de partage et d'échanges ; formations adaptées ; conciliation des usages ; amélioration de la communication numérique ;

Persuadé que la montagne peut servir d'exemple et que l'approche interculturelle est pertinente, nous ne sommes pas les seuls à le croire puisque cette année, la thématique de la journée internationale de la Montagne, le mois prochain, s'intitule « Cultures de montagne : célébrer la diversité et renforcer l'identité ».

A l'heure des questions pressantes, il convient de nous rassembler sur nos ressemblances et de nous enrichir de nos différences. En sachant que nous devons, chaque jour, faire l'apprentissage de l'interculturalité, prendre conscience de nos difficultés, et décider de les surmonter ensemble. L'interculturalité se décline à tous les niveaux : éducation, religion, us et coutumes.

Soyons certains de la nécessaire unité dans la diversité, préalable à la construction d'une seule maison s'élevant dans le ciel.

Je vous remercie, et je vous souhaite de riches débats, qui vous permettront d'avancer sur cette voie partagée.

Intervention de M. Yahya Pallavicini

Président de l'Institut des Hautes Etudes Islamiques

Monseigneur, Messieurs les Députés
Messieurs les Présidents,
Mesdames, Messieurs, chers Amis,

L'un de mes maîtres, le shaykh Ali Jumu'a, mufti émérite de la République Arabe d'Égypte, est reconnu jusqu'aujourd'hui comme un savant musulman engagé en faveur de la protection de l'environnement et de la responsabilité que tout citoyen et croyant doit assumer dans ce domaine fondamental de la vie de l'humanité et du monde. Déjà en 2009, lors d'une visite en Europe au Château de Windsor pour une conférence internationale de l'Alliance des Religions sur l'environnement, le shaykh Ali Jumu'a avait rappelé l'importance des enseignements du Saint Coran sur le rôle et le devoir de tout homme et de toute femme dans la création : être les gardiens et les transmetteurs d'une science sacrée dans la gestion des dons de la terre et des cieux. Depuis 2010, le shaykh Ali Jumu'a a promu, au niveau international et interreligieux, un plan d'action sur sept ans dont la priorité est de développer une formation à la conscience de ce bien qu'est l'environnement, à travers une série de recherches, de coopérations, d'études juridiques, de communications, et surtout de mises à jour doctrinales et de formations intellectuelles sur l'impact de la condition environnementale dans la vie quotidienne, les villes et les campagnes, dans l'alternance des saisons, dans le cycle des jours, des mois et de l'année. Ce travail a permis de mettre en évidence des modèles concrets de développement métropolitain et extra-urbain, qui expriment d'une part, des cohérences retrouvées avec l'administration harmonieuse de l'environnement, et d'autre part, moins d'agressivité et d'égoïsme dans la gestion de la modernité et de la technologie, afin d'éviter la corruption de la terre et la pollution de l'eau et de l'air.

Grâce à la sensibilité et au professionnalisme de son vice-président, AbdAllah Yahya Darolles, et de son directeur, le Dr Abd al-Haqq Ismail Guiderdoni, l'Institut des Hautes Etudes Islamiques a pu, lui aussi, suivre et interpréter l'orientation de certains sages musulmans du monde islamique dans le contexte de l'Europe et de la France contemporaine, tout en favorisant une dynamique effective de projets et de parcours de protection de l'environnement dans différentes régions de France, en particulier en Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais également en rapport avec le cosmos qui nous permet probablement de renouveler le rapport antique entre microcosme et macrocosme, tel qu'il est enseigné par la cosmologie traditionnelle. Cette vision de l'univers environnemental et géographique a permis à l'IHEI de faire connaître la contribution historique et scientifique de la sagesse musulmane à l'Occident, en dépassant un certain nombre de myopies et d'obscurantismes qui prétendent nier à la civilisation islamique et au patrimoine des religions la contribution fondamentale qu'elles apportent pour témoigner des valeurs universelles de la vie en chaque instant et chaque espace.

Conformément à sa vocation pour le dialogue interreligieux, l'IHEI a suivi avec grand intérêt l'action éclairée de Sa Béatitude le Patriarche orthodoxe œcuménique de Constantinople Bartholomée I, lequel s'est fait le promoteur, depuis 1995, de plusieurs rencontres internationales sur le thème de l'équilibre environnemental, dans des lieux particulièrement symboliques : de la Mer Noire à la Mer Méditerranée, sur les fleuves du Danube et de l'Amazone, le long du Mississipi et dans la région arctique. Je me souviens de cette dernière expédition qui a rassemblé des religieux, des politiques et des scientifiques, au Groenland (Green Land, la Terre Verte), une île émergée au milieu de la banquise. Ce fut un moment fort de rappel symbolique et interdisciplinaire. Si le Patriarche Bartholomée et le Shaykh Ali Jumu'a ont eu l'inspiration bénie de lancer à la fin du siècle dernier ce nouvel appel interreligieux et interdisciplinaire à la protection de l'environnement, l'IHEI a hérité en partie de ces deux axes méthodologiques, en proposant la convergence respectueuse des différentes doctrines religieuses à travers une coordination sage

et utile avec les autorités des gouvernements nationaux, laïcs et libéraux, et les experts des différentes disciplines académiques et sociales, et en essayant d'unir les forces et les intelligences face aux défis à relever pour préserver et promouvoir le Bien commun.

C'est dans cette perspective et à cette fin que nous méditons sur les résultats significatifs qui ont été obtenus, dans le contexte des défis géopolitiques actuels, en France et au Royaume du Maroc, avec la COP21 puis la COP22. Proposer des modèles durables et des solutions cohérentes et constructives de la part de l'islam de France dans tous les secteurs stratégiques de la vie publique, c'est là un engagement que les membres de l'IHEI poursuit depuis plusieurs années, bien au-delà des formes de décadence et des luttes de pouvoir qui caractérisent le fondamentalisme islamiste. Ce dernier, après avoir instrumentalisé la révolution populaire au Moyen Orient, pour empêcher le printemps de fleurir dans le monde arabe, destitue les maîtres et les savants, parmi lesquels le mufti Ali Jumu'a en Egypte, pour s'y substituer et imposer le littéralisme et le formalisme comme slogan d'un nouveau totalitarisme anti-spirituel. Nous sommes convaincus, notamment grâce à des colloques comme celui d'aujourd'hui, que la voix et l'exemple de citoyens français et européens de confession musulmane issus d'une nouvelle génération sont réellement importants pour consolider des paramètres efficaces de croissance et de développement.

Qu'on nous permette de conclure par une référence à l'encyclique « *Laudato Si* » du Pape François. Nous avons voulu adresser au Souverain Pontife notre commentaire de cette encyclique, dont je tire cette brève citation : « S'il est vrai que les déserts extérieurs se multiplient dans le monde, parce que les déserts intérieurs sont devenus considérables, la crise écologique est un appel à une profonde conversion intérieure. » Nous sommes particulièrement touché par la synthèse extraordinaire de cette phrase du paragraphe 217 sur la Conversion écologique.

Cette synthèse peut être en effet, pour tout homme et toute femme de bonne volonté, la motivation d'une conversion providentielle et authentique : reconnaître sa propre crise, le désert extérieur et in-

térieur, pour répondre à une vocation, « miser sur un autre style de vie », avoir le courage de changer de mentalité vers une réorientation traditionnelle de l'être, conformément à ce que le Pape François rappelle justement en donnant « le modèle de Saint François d'Assise, pour proposer une relation saine avec la création comme une dimension de la conversion intégrale de la personne ».

Par une coïncidence providentielle et mystérieuse, Saint François est contemporain de l'un de nos maîtres fondateurs, le shaykh Abu al-Hassan al-Shadhili (1196-1258), dont les enseignements ont inspiré cette « éducation et spiritualité » réalisée par un maître spirituel musulman, le saint « illettré » Ali al-Khawwas, expressément cité et honoré dans l'encyclique comme quelqu'un qui, « à partir de son expérience, soulignait la nécessité de ne pas séparer excessivement les créatures du monde de l'expérience de Dieu dans l'intériorité ».

Je remercie M. le député Joël Giraud et Mme la sénatrice Bariza Khiari pour leur soutien qui a permis la réalisation de ce colloque, et je souhaite à tous les participants un bon travail.

La crise environnementale : une crise spirituelle ?

Abd-al-Haqq Guiderdoni
Directeur de l'IHEI

Nicolas Hulot, lorsqu'il était Envoyé Spécial du Président de la République pour la protection de la planète, a organisé, le 21 juillet 2015, juste avant la COP21 à Paris, un « Sommet des Consciences pour le climat » qui a réuni les représentants des principales religions et traditions de l'humanité autour de la question environnementale. Lors de l'ouverture de travaux, l'actuel ministre de l'environnement justifia la pertinence d'une telle conférence, sur laquelle certains pouvaient s'interroger, en rappelant à quel point la crise environnementale était, avant tout, une crise spirituelle, celle de notre rapport à la nature. Cette conférence prenait place dans une série d'initiatives qui aboutissaient au même constat, notamment l'encyclique papale *Laudato Si*, et la Déclaration islamique sur le changement climatique global, publiée par un groupe de scientifiques et d'intellectuels musulmans rassemblés à Istanbul.

Alors, la crise environnementale : une crise spirituelle ? Cette crise est d'abord une manifestation de la déraison humaine. Pour cette année 2017, le mercredi 2 août a été le jour à partir duquel nous avons commencé à consommer plus que ce que la planète peut renouveler. A cette date, nous avons épuisé le « revenu », et nous avons entamé le « capital », en termes de ressources végétales et animales, de disponibilité des sols et de l'eau, etc. Et chaque année, ce jour avance. Il apparaît totalement insensé de puiser ainsi dans le stock que la nature a lentement constitué, sans se préoccuper de ce que nous laisserons aux générations ultérieures. Et c'est pourtant ce que nous faisons.

Les conséquences sont dramatiques : l'utilisation irréfléchie du pétrole libère dans l'atmosphère le carbone fossile, induisant par

effet de serre un réchauffement climatique global. Ce réchauffement provoque l'assèchement et la désertification de nombreuses contrées, l'augmentation des phénomènes climatiques extrêmes comme les tempêtes et les inondations, la fonte des glaciers et des calottes polaires, la montée des eaux et le recul du trait de côte, l'acidification des mers et des océans, et la disparition de nombreuses espèces marines.

Dans un article à fort impact paru dans la revue scientifique *Nature* il y a 5 ans, et intitulé « Vers un changement de phase de la biosphère terrestre » (« Approaching a phase shift in Earth's biosphere », Barnosky et al. 2012), une équipe internationale et interdisciplinaire de vingt-deux scientifiques attirait l'attention sur le danger d'un basculement brutal de l'équilibre planétaire, en raison d'une trop grande pression humaine (le terme technique est « forçage anthropique »). Toutes les actions que nous menons déstabilisent l'état naturel, et se renforcent les unes les autres : près de la moitié des surfaces sont occupées par l'activité humaine (ville, routes, usines, cultures), et l'autre moitié est de plus en plus impactée : pollution des sols, des eaux, de l'air, pollution sonore et lumineuse, perte de la biodiversité. Les fragiles écosystèmes sont détruits. Des espèces discrètes, mais essentielles à l'ensemble, s'éteignent. De nouvelles maladies, des ravageurs profitent des changements climatiques pour envahir des territoires qui leur étaient inaccessibles jusqu'alors. Un exemple typique est le risque de disparition des abeilles et autres pollinisateurs, à cause des insecticides. Cela signifierait la disparition de nombreuses espèces végétales, des fleurs et des fruits. Leur remplacement nous obligerait à une agriculture encore plus artificielle, accélérant le cercle vicieux dans lequel nous nous sommes placés.

La COP21 et la COP22 ont fixé l'objectif ambitieux de limiter la montée de la température moyenne du globe due aux gaz à effets de serre à 2 degrés, et si possible à 1,5 degré. Mais nous savons que le carbone déjà rejeté dans l'atmosphère fera monter la température à 1,5 degré, même si nous arrêtons toute nouvelle émission, et qu'il sera très difficile de ne pas dépasser les 2 degrés. Une telle hausse de température correspond à une montée des eaux de 70 cm à la fin

du siècle, condamnant à la submersion des îles et de vastes espaces côtiers. Au-delà de 2 degrés, les phénomènes s'emballent, et si la montée des eaux dépasse deux ou trois mètres, ce seront des centaines de millions de personnes qui devront être déplacées, alors que nous serons 9 milliards en 2030. Où les mettrons-nous ? Comment les nourrirons-nous ?

Bien sûr, le monde a déjà connu des changements climatiques et des bouleversements naturels. Mais le problème est le rythme auquel se fait ce changement, trop rapide pour que nos sociétés puissent s'y adapter en douceur. D'où le risque de conflits, de guerres, de migrations massives. Une partie des guerres actuelles sont déjà des anticipations de ces problèmes. C'est l'humanité dans son ensemble qui est en jeu, car le désordre est désormais planétaire. Bien plus, l'épuisement des ressources minérales (pétrole, métaux) fait qu'il ne serait pas possible de recommencer le même développement économique, après une éventuelle catastrophe.

Détruire la nature par la consommation effrénée, laisser derrière nous un monde que nos petits-enfants trouveront plus difficile à vivre, refuser les signes évidents d'un désordre planétaire : cette déraison est le symptôme d'un mal profond, celui de la perte du sens de notre existence en tant qu'humanité. Comme le dit le pape François, les déserts extérieurs que nous sommes en train de fabriquer sont le reflet des déserts intérieurs de nos vies, auxquelles nous ne trouvons pas d'autre sens que celui d'une consommation toujours renouvelée.

Ce que révèle la crise environnementale, ce n'est pas seulement un rapport impropre à la nature, conçue comme objet de consommation : c'est surtout une mauvaise compréhension de notre destinée humaine. Les racines de ce mal, qui apparaissent dans ce consumérisme destructeur, sont à chercher dans l'objectification de la nature que l'on trouve chez Descartes, par exemple, avec sa théorie de l'animal machine, mais peut-être, encore plus loin vers le passé, dans une compréhension théologique erronée des textes sacrés du monothéisme. Dans un article célèbre paru en 1974, « Les racines historiques de notre crise écologique », (« The Historical roots of our ecological crisis »), l'historien américain Lynn White

Jr rappelait que nous nous sommes habitués depuis des siècles à lire le récit mythique de la création de l'homme, puis de sa chute, comme une mise à disposition totale du monde entre les mains de l'homme déchu, devenu roi d'un monde lui aussi déchu qu'il peut utiliser à sa guise. C'est ici qu'intervient la nécessité d'un dialogue interculturel et interreligieux qui nous permette de comprendre que nous ne sommes pas placés dans la nature comme le propriétaire d'un jardin qui pourrait librement arracher les arbres, mais comme le jardinier de ce jardin qui doit l'entretenir et ne peut y manger que les fruits. Lynn White Jr appelait de ses vœux la restauration de cette autre théologie plus respectueuse de la nature, considérée comme la merveilleuse Création de Dieu. Une théologie qui, par exemple, a animé un saint François d'Assise ou un Jalâl ad-dîn ar-Rûmî au XIIIème siècle.

C'est donc à une prise de conscience que nous sommes appelés. Comment arrêter le char de Jaggernaut qui broie tout sur son passage, la machine infernale sur le point d'exploser ? Chacun, Etat, entreprise, particulier, est bien d'accord pour que les « autres » fassent tous les efforts, mais répugne à les faire lui-même. Les différentes parties se soupçonnent réciproquement d'instrumentaliser l'intérêt de la planète pour défendre en fait des intérêts qui leurs sont propres. La méfiance est générale, et fait partie du problème. Il est donc indispensable de promouvoir un dialogue interculturel et interreligieux sincère et respectueux, pour prendre conscience de notre commune destinée. Les acteurs de ce changement ont identifié le lien entre cette prise de conscience, et l'acceptation d'une justice qui devrait présider au partage des ressources limitées de la planète entre ses bientôt 9 milliards d'habitants, quels que soient leur pays, leur culture, ou leur religion. C'est ce que la pape François appelle l'écologie intégrale, dans laquelle les aspects environnementaux sont indissolublement liés aux aspects socio-économiques. Il n'y aura pas de paix sans justice, mais il ne peut pas davantage y avoir de justice sans connaissance : connaissance de l'autre comme également promis à assumer l'intégralité de la dignité humaine.

Pour terminer, ce qui est le plus important, c'est de changer notre

regard sur notre propre vie : nous ne sommes pas ici pour consommer, mais pour connaître : nous connaître les uns et les autres, connaître le monde, et même connaître Dieu, pour ceux qui y croient.

C'est cette conversion à la connaissance comme but de l'existence humaine qui offrira une autre perspective à chacun d'entre nous, et nous donnera la force, me semble-t-il, pour faire les sacrifices requis : renoncer à l'artificialisation de notre vie, occuper moins de place, diminuer notre consommation, partager avec les pauvres, apprendre aux enfants le respect de la nature et des autres, jouir de la culture et de la connaissance, témoigner de notre gratitude envers Dieu.

Nous sommes, comme le disent les chercheurs que j'ai mentionnés, à la veille d'un « changement de phase », la sortie d'un monde et l'entrée dans un autre monde, où l'aventure humaine changera de sens, ou plus exactement, pourra *retrouver* son sens. Fait inhabituel pour un article scientifique, les auteurs terminent leur étude par un appel à des changements profonds et rapides, admettant qu'il s'agit, je cite, de « tâches énormes ». Mais il reste encore possible de voir le monde se transformer dans un état que nous pouvons considérer comme désirable, plutôt que de voir le monde se dégrader contre nous, sans que nous voulions faire le moindre effort pour éviter le pire. En relisant nos textes sacrés, n'y lisons-nous pas l'annonce de ces changements eschatologiques ? Ce qui est devant nous n'est pas la fin du monde, mais, comme le disait le grand métaphysicien René Guénon, la fin « d'un » monde. A nous de faire que ce passage soit le plus propice à notre humanité.

Une vision orthodoxe de la Création

Père Antoine Callot

Prêtre orthodoxe du Patriarcat Œcuménique (Constantinople)
Recteur de la paroisse francophone de la Sainte Rencontre à Lyon

Le Patriarche Bartholomée, Patriarche Œcuménique de Constantinople, est un fervent défenseur de l'environnement, comme il l'a montré à maintes reprises par ses paroles et ses actes. Les mots qui suivent restituent quelques aspects de sa pensée, qui reflète dans son ensemble la vision orthodoxe traditionnelle de la Création.

La vie spirituelle ne peut être indépendante de la vénération que l'on porte à la Création ; notre rapport aux choses matérielles est en effet l'image de notre rapport à Dieu, que ce soit en tant qu'individu ou en tant que société.

Dans sa confession de foi traditionnelle, l'Église orthodoxe proclame *“un seul Dieu, créateur du ciel et de la terre, et de toutes choses visibles et invisibles”* (Credo de Nicée, 325). Nous sommes donc persuadés que le monde dans lequel nous vivons fut créé par Dieu, qui de surcroît est un Dieu d'amour ; en effet la Bible déclare que *“Dieu vit tout ce qu'il avait fait, et cela était très bon”* (Genèse 1, 31). Ainsi le monde entier, porteur du mystère divin, est établi en vue de l'épanouissement et la sanctification de l'homme, qui représente le sommet de la création ; la création est un don fait à l'homme qui reçoit en retour le commandement de *“servir et garder le jardin d'Eden”* (Genèse 2, 15) ; il faut bien être conscients que le jardin d'Eden dans lequel l'homme est placé à l'origine représente en vérité toute la terre, car ce jardin n'est pas un lieu, mais un état d'être.

Ainsi la terre est sacrée, et notre rapport à l'environnement naturel ne peut être que sacramentel ou mystique, car il est relation à Dieu ; le “péché d'Adam” qui se perpétue indéfiniment est son refus de recevoir ce monde comme lieu de communion avec Dieu.

De cette croyance fondamentale en la sacralité et la bonté, ou

la beauté de toute la Création, découle dans l'Église orthodoxe le concept de transfiguration cosmique à laquelle toutes choses sont appelées ; cela est souligné notamment lors de fête de la Transfiguration du Christ, célébrée le 6 août (et nous sommes précisément dans ce temps-là), où l'Église, dans une vision eschatologique, rappelle la sacralité de toute la création, et met l'accent sur la transfiguration personnelle et cosmique comme fin de tout.

Par ailleurs, lors de la fête du Baptême du Christ, célébrée le 6 janvier, les hymnes rappellent le but de la création : *“la nature des eaux est sanctifiée, la terre est bénie et les cieux sont illuminés afin que par les éléments de la création, le saint Nom de Dieu soit glorifié”*.

Un Père spirituel du 7^{ème} siècle, saint Isaac le Syrien, affirme que le but de la vie spirituelle est d'acquérir *“un cœur miséricordieux qui brûle d'amour pour la création tout entière, ... pour toutes les créatures de Dieu”*. Cette pensée trouvera un écho au 19^{ème} siècle chez un auteur comme Dostoïevski, qui fait dire à un personnage des Frères Karamazov : *“Aime toute la création de Dieu tout entière et chaque grain de sable. Aime chaque feuille, chaque rayon de la lumière de Dieu. Aime les animaux, aime les plantes, aime tout. Si tu aimes tout, tu percevras le mystère divin dans les choses”*.

Ce rapport d'amour, révélé entre l'homme et l'environnement naturel dans lequel il vit, montre le lien profond qui existe entre l'un et l'autre, chaque action humaine laissant une empreinte durable sur le corps de la terre ; les attitudes et les comportements humains vis-à-vis de la création ont un impact direct sur celle-ci, car ils sont à l'image de ceux que l'on adopte envers une personne vivante. L'écologie est liée à l'économie, or nous savons que notre économie globale dépasse la capacité de notre planète à la supporter. Non seulement notre simple capacité de vivre normalement, mais notre capacité de survie elle-même, sont menacées.

Devant la nécessité impérative de prendre conscience de notre responsabilité, en tant que fidèles orthodoxes, face au désastre annoncé, le patriarche Démétrios (prédécesseur du patriarche Bartholomée) a établi le 1^{er} septembre 1989 que le 1^{er} septembre de chaque année, qui est le premier jour de la nouvelle année ecclésiastique,

serait un jour de prière pour la protection et la préservation de l'environnement naturel. Par la suite, la conférence des Églises européennes et le Conseil œcuménique des Églises ont repris ce geste lui donnant ainsi une portée universelle. Parmi les efforts du Patriarcat œcuménique pour contribuer à la préservation de l'environnement, citons également la création, en 1995, d'un comité religieux et scientifique à l'origine de plusieurs symposiums internationaux interdisciplinaires qui ont connu un certain retentissement.

En tant que chrétiens orthodoxes, nous sommes conscients d'être appelés à préserver la création en servant son Créateur. En ce sens, la préservation et la célébration sont intimement liées. C'est le sens du commandement cité plus haut de "*cultiver et garder la terre*", c'est-à-dire la "servir" et la "préserver". Nous devons agir comme des intendants fidèles et prudents de ce monde, humbles et reconnaissants en Dieu, la source de toute autorité pour réguler et administrer la création.

Dans la Liturgie orthodoxe, la création est reçue et conçue en tant que don de Dieu. Chaque croyant est invité à faire sienne la parole de la Liturgie adressée à Dieu : "*ce qui est à Toi, le tenant de Toi, nous Te l'offrons en tout et pour tout*". L'Église orthodoxe proclame un monde imprégné de Dieu et un Dieu profondément impliqué dans le monde. Notre "péché originel" ne consiste pas dans la transgression d'un commandement religieux ; il consiste plutôt dans notre refus plus ou moins obstiné de recevoir le monde comme un don, et de le considérer comme le mystère de communion avec le reste de l'humanité, et non comme une proie individuelle.

La création doit nous permettre de vivre en harmonie et en union avec les autres. Il nous faut puiser ses ressources avec modération et frugalité, les cultiver avec amour et humilité et les protéger. Mais on sait que la relation de l'humanité à Dieu a été faussée, celle-là oubliant celui-ci, et devenant uniquement préoccupée par l'usage et la consommation des ressources de la terre.

Afin de mettre un terme à cette situation, l'homme est appelé à revenir à un mode de vie "eucharistique" et "ascétique", c'est-à-dire à être reconnaissant en rendant gloire à Dieu pour le don de la créa-

tion, tout en étant respectueux et en adoptant vis-à-vis de celle-ci une attitude responsable. En éveillant en nous un esprit “eucharistique”, l’Église orthodoxe nous rappelle que le monde créé n’est pas notre possession, mais un don de Dieu Créateur. La réponse appropriée, en recevant un tel don, ne peut être que gratitude et action de grâces sans lesquelles nous ne sommes pas vraiment humains.

D’autre part, l’esprit “ascétique” qu’il convient de cultiver signifie que les dons de Dieu nous sont offerts pour satisfaire à nos besoins dans un esprit de partage équitable entre tous. Il ne nous appartient pas d’en abuser ni de les gaspiller. L’ascétisme, c’est, d’une façon générale, la lutte pour la modération et la maîtrise de soi, et, dans ce cas particulier, il constitue une expression d’amour pour l’humanité tout entière et pour l’ensemble de la nature créée. Seul un tel amour peut protéger le monde d’un gaspillage inutile et d’une faillite inévitable.

Conversion écologique, une dynamique de fraternité

Jean-Luc Brunin

Évêque du Havre

Président du Conseil Famille et Société de la Conférence des évêques de France

Monsieur Nicolas HULOT a, très tôt, dans la perspective de la COP 21, sollicité les diverses religions présentes en France. Ce fut une belle occasion de travailler ensemble sur une question vitale pour l'avenir de l'humanité et de notre planète. Ce fut aussi un moment fort de collaboration entre la société civile, les responsables politiques et les religions, pour chercher davantage les complémentarités en ce domaine, plutôt que d'exprimer des réticences, des divergences ou des oppositions. Ce fut un bel exercice de laïcité juste et apaisée.

En mai 2015, le pape François a publié une encyclique sur l'écologie, *Laudato si*. Les premiers mots de ce texte reprenaient le début du Cantique des créatures de saint François d'Assise. Ce texte du pape François, annoncé depuis plusieurs mois, était attendu bien au-delà des limites de la communauté catholique. En France, particulièrement, on l'attendait comme un fort encouragement à la mobilisation pour la COP 21. Cette encyclique fut une forte invitation au dialogue avec tous, et entre croyants :

« même si cette Encyclique s'ouvre au dialogue avec tous pour chercher ensemble des chemins de libération, je veux montrer dès le départ comment les convictions de la foi offrent aux chrétiens, et aussi à d'autres croyants, de grandes motivations pour la protection de la nature et des frères et sœurs les plus fragiles. » (Laudato si n° 64)

Le pape François a surpris, une nouvelle fois, en transcendant les clivages qui s'étaient créés dans la société française comme dans l'Eglise. Outre les positions minoritaires des climato-sceptiques, il y

avait deux lignes écologiques qui tendaient à s'opposer : l'une qu'on appelle l'écologie environnementale, et l'autre appelée l'écologie humaine. Le pape François allait-il trancher ? Une fois encore, il a surpris en dépassant le clivage pour réarticuler de façon harmonieuse, les deux perspectives dans le concept d'écologie intégrale.

L'écologie (rapport à la terre et à l'environnement naturel) est liée au rapport à l'économie. Le pape souhaite une écologie intégrée aux dimensions de la vie, rappelant que l'environnement est d'abord un espace de relations et de partage.

Le pape François invite à considérer la réalité de manière plus ample que ne le permet le prisme de la croissance économique (*Laudato si* n° 141). La tâche prioritaire de l'économie est d'administrer (*nomos*) notre maison commune (*oikos*). Il s'agit donc de comprendre l'homme, non comme « seigneur de l'Univers », mais comme « administrateur responsable » (*Laudato si* n° 116)

Tout est lié

Au fil du texte de l'encyclique, le pape François ne cesse de répéter que « **tout est lié** » !

« Étant donné que tout est intimement lié, et que les problèmes actuels requièrent un regard qui tienne compte de tous les aspects de la crise mondiale, je propose à présent que nous nous arrêtions pour penser aux diverses composantes d'une écologie intégrale, qui a clairement des dimensions humaines et sociales... Étant donné l'ampleur des changements, il n'est plus possible de trouver une réponse spécifique et indépendante à chaque partie du problème. » (n° 137)

« On ne peut pas envisager une relation avec l'environnement isolée de la relation avec les autres personnes et avec Dieu. Ce serait un individualisme romantique, déguisé en beauté écologique, et un enfermement asphyxiant dans l'immanence ». (n° 119)

« Aujourd'hui, nous ne pouvons pas nous empêcher de reconnaître qu'une vraie approche écologique se transforme toujours en une approche sociale, qui doit intégrer la justice dans les discussions sur l'environnement, pour écouter tant la clameur de la terre que la clameur des pauvres » (n° 49)

Il n'y a donc pas deux crises séparées, l'une environnementale et l'autre sociale, mais une seule et complexe crise socio-environnementale. L'approche de l'écologie est à la fois technique, politique et éthique. C'est sur ce dernier point que les religions peuvent et sont appelées à intervenir.

« Quand nous nous interrogeons sur le monde que nous voulons laisser, nous parlons surtout de son orientation générale, de son sens, de ses valeurs. Si cette question de fond n'est pas prise en compte, je ne crois pas que nos préoccupations écologiques puissent obtenir des effets significatifs » (n° 160).

A plusieurs reprises, il souligne les limites d'une action qui ne serait que politique, économique ou technique. Il en appelle à une mobilisation et à une démarche éthique :

« Nous avons besoin d'une conversion qui nous unisse tous, parce que le défi environnemental que nous vivons, et ses racines humaines, nous concernent et nous touchent tous. » (n° 14)

La place des religions dans une dynamique de fraternité

Les religions n'ont pas à intervenir pour proposer des réponses techniques, scientifiques, économiques ni politiques. Elles outrepasseraient leur rôle, mais elles ont à interroger sur la visée et le sens des décisions. Elles sont dans leur rôle et leur mission quand elles interrogent les responsables et les citoyens sur la visée des décisions et la pertinence des comportements dans le domaine de l'environnement, ainsi que dans celui de la production, de la consommation et de la répartition des richesses.

Le pape lance un cri d'alarme, non pas pour susciter la peur, mais pour mobiliser les énergies et relever le défi du « prendre soin de la maison commune » :

« Sur beaucoup de questions concrètes, en principe, l'Église n'a pas de raison de proposer une parole définitive et elle comprend qu'elle doit écouter puis promouvoir le débat honnête entre scientifiques, en respectant la diversité d'opinions. Mais il suffit de regarder la réalité avec sincérité pour constater qu'il y a une grande détérioration de notre maison commune. L'espérance nous invite à reconnaître qu'il y a toujours une voie de sortie, que nous pouvons toujours re-préciser le cap, que nous pouvons toujours faire quelque chose pour résoudre les problèmes. Cependant, des symptômes d'un point de rupture semblent s'observer, à cause de la rapidité des changements et de la dégradation, qui se manifestent tant dans des catastrophes naturelles régionales que dans des crises sociales ou même financières, étant donné que les problèmes du monde ne peuvent pas être analysés ni s'expliquer de façon isolée. Certaines régions sont déjà particulièrement en danger et, indépendamment de toute prévision catastrophiste, il est certain que l'actuel système mondial est insoutenable de divers points de vue, parce que nous avons cessé de penser aux fins de l'action humaine : « Si le regard parcourt les régions de notre planète, il s'aperçoit immédiatement que l'humanité a déçu l'attente divine » (n° 61).

Une dynamique de fraternité universelle

D'un point de vue éthique et spirituel, il faut nous interroger sur la posture que nous adoptons dans nos relations avec l'environnement et avec les autres. Sommes-nous des êtres fraternels ou des simples consommateurs, dominateurs et exploiters de ressources ? C'est la question que le pape François nous pose en suggérant d'adopter une culture de l'étonnement et de l'environnement qui peut conjurer les risques d'un anthropocentrisme dévié. (*Laudato si* n° 122).

« Si nous nous approchons de la nature et de l'environnement sans cette ouverture à l'étonnement et à l'émerveillement, si nous ne parlons plus le langage de la fraternité et de la beauté dans notre relation avec le monde, nos attitudes seront celles du dominateur, du consommateur ou du pur exploitateur de ressources, incapable de fixer des limites à ses intérêts immédiats. En revanche, si nous nous sentons intimement unis à tout ce qui existe, la sobriété et le souci de protection jailliront spontanément. La pauvreté et l'austérité de saint François n'étaient pas un ascétisme purement extérieur, mais quelque chose de plus radical : un renoncement à transformer la réalité en pur objet d'usage et de domination » (n° 11).

L'approche de la question écologique du pape François se situe dans la ligne du Cantique de St François d'Assise. Celui-ci regarde le monde et tout ce qu'il contient comme création, don de la main de Dieu. Considérant que toutes choses ont une origine commune, à savoir l'acte créateur de Dieu, St François appelle frère ou sœur toutes les créatures, des plus grandes aux plus petites (n° 11).

Si nous perdons ce sens de la fraternité universelle qui nous place en communion avec l'ensemble du créé, nos attitudes humaines, nos actes et nos comportements seront pervers car perverse sera notre relation au monde. Nous deviendrons dominateurs, consommateurs, exploitateurs de ressources, incapables de fixer des limites à nos besoins et à nos intérêts personnels immédiats. Nous perdrons de vue le respect de la création et le sens du bien commun universel qui exige le partage avec tous et la protection de la terre que nous laisserons aux générations futures.

C'est le sens de la fraternité qui doit nous lier à l'environnement humain, social et international.

Judaïsme et écologie

Rabbin Yeshaya Dalsace

Nos religions ont trop souvent prétention à tout savoir et à vouloir tout solutionner. Elles se sont récemment emparées du sujet de l'écologie et nous ne pouvons que nous en réjouir. Cependant, même si la nature est présente dans nos textes et que la question du rapport à la nature est importante du point de vue religieux, la question écologique est nouvelle et ne se posait pas avant la révolution industrielle. Le développement exponentiel de la technologie et des capacités humaines à exploiter la nature rend le sujet de plus en plus urgent ; nos religions ne sauraient donc ne pas le traiter, mais elles doivent avoir conscience de la difficulté du sujet et des limites de leurs compétences.

Le judaïsme affirma l'idée de création, originale dans un monde païen qui voyait le monde comme immuable. Affirmer la création, c'est affirmer que la nature, en tant que telle, émane d'une volonté, qu'elle comporte un élément de sacralité en tant que créature tout comme l'humain lui-même. La nature est un don et l'homme doit respecter ce don et non le saccager. Le récit de création dans la Tora affirme la responsabilité de l'homme à l'égard de la nature. Pour la lecture juive, l'humain doit «séduire» la nature (voir Rashi sur Genèse 1.28) et non la «conquérir» et l'exploiter indûment. L'humain (Adam) et la terre (Adama) forment une sorte de couple fait pour s'entendre et non deux entités qui seraient en opposition.

D'après la kabbale du Ari, le monde n'existe que grâce au Tsimtsoum, à la rétraction, de l'énergie divine créatrice ; sans cela l'humain ne saurait trouver sa place en tant qu'être libre. Mais à son tour, l'humain doit effectuer un Tsimtsoum et limiter sa force créatrice. C'est toute l'idée du Shabbat et de ses nombreux interdits qui obligent l'humain à faire une pause dans son exploitation et sa domestication de la nature. Par le Shabbat, j'augmente ma sensibilité au monde et

marque ma responsabilité quant à son devenir. A un niveau global, la société humaine doit savoir mettre des limites à son expansion incessante, elle doit remettre les choses en perspective, comme nous le faisons par le Shabbat.

Dans le judaïsme, chaque fois que nous consommons un aliment ou même profitons autrement du monde, nous prononçons une bénédiction à la gloire du créateur et donc de la création, ce qui met une distance de réflexion entre l'objet et sa consommation. Là encore, l'idée d'une brève réflexion sur nos petits actes quotidiens, quelle que puisse être la forme de cette réflexion, peut être une source d'inspiration pour chacun.

La Torah et le Talmud développent le principe de l'interdit de nuire à quiconque, de manière directe ou indirecte. Or les nuisances envers l'écosystème ont aussi pour conséquences, parfois dramatiques, les dégâts que l'on cause à d'autres et à soi-même. Limiter nos nuisances, c'est prendre acte de notre infinie responsabilité envers l'autre. Il n'y va donc pas de la seule question de protection de la nature, mais d'un principe éthique à l'égard de l'humanité vulnérable. En cela, le pollueur d'un Occident dont la quasi-totalité des Juifs font partie, porte une lourde responsabilité au regard de la fragilité humaine de pays peu développés.

Il existe dans le judaïsme un interdit de détruire quoi que ce soit en vain (*Bal Tashrit*). La limite entre la consommation justifiée et la destruction inutile est très fine. Dans un monde où trop de gens ne mangent pas à leur faim, le souci du gâchis prend une dimension symboliquement très forte. Chaque individu est responsable de sa part du monde et chacun de ses gestes prend une dimension qui le dépasse et influence l'ensemble. Il y a une véritable hauteur spirituelle à savoir se contenter du nécessaire (sans pour autant tomber dans l'ascèse) et cela pour tous les domaines de la consommation.

Il existe aussi plusieurs règles et principes susceptibles de soutenir notre action et notre sensibilité écologique :

D'après la Bible, chaque septième année devrait être une année de pause et de réflexion. Durant cette septième année, les champs sont laissés en jachère et on ne fait pas de travaux agricoles. L'idée

est de briser notre élan producteur et notre soif de possession. L'idée est également d'avoir une année particulièrement solidaire de redistribution systématique des profits. Durant cette année-là, on laisse la nature prendre son année shabbatique et reprendre aussi son souffle. Chaque jubilé, on devrait, d'après la Bible, redistribuer les richesses accumulées et briser l'élan de cumul de certains au détriment des autres. Certes, on est face à une utopie difficile à mettre en pratique, mais inspirante.

Chaque année, on fête dans le judaïsme le nouvel an des arbres, le 15 du mois de Shevat, jour consacré à la nature durant lequel on consomme des fruits et on plante des arbres. En Israël en particulier, les efforts de reboisement sont remarquables.

Il existe par ailleurs un interdit d'abattre un arbre ou de tuer tout animal sans nécessité bien définie.

A la fête de Soukot, on est censé vivre une semaine dans une cabane de branchage afin de renouer avec une vie fragile, frugale et au plus proche de la nature.

Mais l'intérêt pour la nature se traduit par de nombreux autres rites. Pessah, fête du printemps n'évoque pas que la sortie de l'esclavage, mais également la nature renouvelée. Chaque année, aux premières fleurs sur les arbres fruitiers, on prononce une très belle bénédiction, éloge de la nature, de sa beauté et de son créateur. La question climatique et les éventuels dérèglements pouvant mener à des catastrophes se trouve au cœur de la prière quotidienne dans la demande de pluie et de rosée. La question animale est largement abordée, avec l'interdit de la chasse et de faire souffrir pour rien. La consommation des animaux est limitée.

Dans de nombreux textes, on insiste sur la vanité des richesses et l'importance des petits gestes et des petites choses. La nature, qui ne saurait devenir objet de culte pour elle-même, mérite respect et ne nous appartient pas car «la terre est à Dieu» insiste la Torah. On dit même qu'un arbre abattu produirait un cri silencieux qui traverse l'univers ! On affirme dans le Talmud que même l'arrivée du Messie ne saurait interrompre la plantation d'un arbre...

Etre sensible à ces problèmes, chercher à maîtriser sa potentialité

de nuisance est un constant et magnifique travail spirituel. Ne jamais oublier qu'au-delà de nos propres actes, même les plus infimes et les plus anodins, se tient l'autre qui engage notre infinie responsabilité et bien entendu la présence insondable du divin.

On voit qu'il y a dans le judaïsme des ressources importantes pour une réflexion écologique et humaniste. Mais pour autant, le judaïsme n'a pas la réponse à toute la question. Il peut simplement inspirer un discours qui reste à construire et donner à ceux qui y adhèrent les forces d'une meilleure maîtrise. Le discours biblique est clair : tout individu possède le pouvoir de transformer en bien ou en mal ce qui l'entoure et — qui sait — peut-être de semer la voie d'un salut plus important ou au contraire de plonger le monde dans un éventuel chaos. Dans cette perspective, rien n'est négligeable, et l'humain, au pouvoir destructeur presque infini, possède également le pouvoir de choisir la vie. Or s'il faut choisir, le Deutéronome l'affirme : «tu choisiras la vie !».

Préserver la nature ... un acte d'adoration

Anouar Kbibeche

Président du Rassemblement des Musulmans de France

Président du Conseil Français du Culte Musulman

La vision de l'islam concernant la relation de l'Homme à la nature

Dans l'islam, la première dimension de la relation de l'Homme à la nature se traduit par le fait de considérer que la nature est la création de Dieu, au même titre que l'Être humain.

En effet, la terre est un don de Dieu à l'Homme. Il faut faire tout ce qui est possible pour la garder propre et saine. Du coup, la protection de la nature et de l'environnement prend une place très importante dans les préoccupations du musulman. A ce titre, l'Islam nous incite à respecter la nature sous toutes ses formes : animaux, eau, plantes, ... etc.

Dans un verset du Coran, Dieu nous incite à éviter toute forme d'abus ou de gaspillage envers la nature : « *Mangez et buvez, mais ne soyez pas excessifs ! Dieu n'aime pas ceux qui commettent des excès.* » [Sourate 7, Verset 31] Du coup, l'adoration envers Dieu ne s'arrête pas au fait de s'acquitter des œuvres spirituelles telles que la prière, le jeûne et le pèlerinage, mais elle englobe aussi toutes les prescriptions divines qui protègent la vie et la nature. Ainsi la préservation de l'environnement est clairement affirmée comme un acte d'adoration. « *Sois bienfaisant envers les autres comme Dieu l'a été envers toi. Ne favorise pas la corruption sur Terre, car Dieu n'aime point les corrupteurs.* » [Sourate 28, Verset 77]

L'autre dimension de la relation de l'Homme à la nature, se traduit par le fait de considérer que la nature a été créée par Dieu pour être au service de l'Homme. Le rôle de l'homme est alors de bâtir sur la terre et de profiter de ce que Dieu a donné pour l'homme dans la nature, comme l'eau, les grains et les produits agricoles.

« *Que l'Homme considère donc sa nourriture : c'est Nous qui versons l'eau abondante, puis Nous fendons la terre par fissures, et y faisons pousser grains, vignobles et légumes, oliviers et palmiers, jardins touffus, fruits et herbages, pour votre jouissance, vous et vos bestiaux.* » [Sourate 80, Verset 24-32]

Dieu dit également : « *Et les bestiaux, il les a créés pour vous ; vous en tirerez des [vêtements] chauds ainsi que d'autres profits. Et vous en mangerez aussi. Ils vous paraissent beaux quand vous les ramenez, le soir, et aussi le matin quand vous les lâchez pour le pâturage.* »

Il poursuit : « *Et les chevaux, les mulets et les ânes, pour que vous les montiez, et pour l'apparat. Et il crée ce que vous ne savez pas.* » Et ailleurs : « *C'est Lui qui, du ciel, a fait descendre de l'eau qui vous sert de boisson et grâce à laquelle poussent des plantes dont vous nourrissez vos troupeaux.* »

Tous ces versets, avec tant d'autres, caractérisent la vision de l'éthique et de l'esthétique musulmanes dans la relation de l'Homme à la nature.

En résumé, dans la religion musulmane, l'Homme vit en harmonie avec la nature et l'environnement, dans le respect des autres créations de Dieu. Il en fait pleine jouissance, sans excès, et sans pillage ni gaspillage.

La perception du monde agricole et de son évolution par les musulmans

Dans la perception des musulmans de France, Le monde agricole est très fortement ancré dans la tradition française. L'agriculture française, à travers la diversité de ses élevages, la richesse de ses productions, ... est très représentative du « terroir français ».

D'ailleurs, il y a beaucoup de familles musulmanes qui s'investissent dans le monde agricole. C'est particulièrement le cas des

familles originaires de l'Afrique du Nord qui se sont installées depuis plusieurs décennies dans le Sud-Est et dans le Sud-Ouest de la France et qui gèrent aujourd'hui des exploitations agricoles de grande envergure.

De la même manière, il y a de nombreux travailleurs saisonniers qui s'investissent dans le secteur agricole.

Aujourd'hui, le monde agricole est confronté à plusieurs problématiques qui peuvent nous interpeller en tant qu'êtres humains en général, et en tant que musulmans en particulier.

Tout d'abord, l'agriculture est un acteur majeur dans la politique de la « sécurité alimentaire » à laquelle doit faire face l'humanité entière dans les décennies à venir.

Cela donne un rôle central et prépondérant à l'agriculture pour garantir l'avenir des générations futures. Par ailleurs, parmi les défis que doivent relever l'agriculture, et plus précisément l'industrie alimentaire, il y a celui de « la productivité » !

Cette productivité doit-elle se faire à tout prix ... même au détriment du « bien-être animal » ? Pour un musulman, la réponse est clairement non !

Il est important de noter que lors de l'évocation des animaux dans le Coran, c'est l'expression « communauté » qui est employée, au même titre que la « communauté » des Hommes. Le Coran énonce que les animaux constituent également des communautés ; ils sont donc en cela semblables aux Hommes : « *Il n'est bête sur la terre ni oiseau volant de ses ailes qui ne forment des communautés semblables à vous* » [Sourate 6 – Verset 38].

En la matière donc, la « faim » ne peut justifier les moyens ! Et il est de notre devoir de respecter une certaine éthique et d'observer un certain équilibre entre la recherche du résultat et de la productivité à outrance, d'une part, et le bien-être des animaux concernés, d'autre part.

Enfin, le fait d'évoquer la notion de « transformation des produits » élargit considérablement le champ d'application de ces principes. C'est donc toute la chaîne de production, de transformation et de distribution qui est concernée.

Sacrifice rituel et bien-être animal

Les préceptes relatifs à l'alimentation dans la religion musulmane correspondent à des prescriptions bien identifiées par le Coran. On relève 24 versets qui contiennent des prescriptions alimentaires.

Les musulmans de France sont très attachés à l'accès à des produits alimentaires « *Halal* ».

En ce sens, ils sont très respectueux de ces prescriptions comme le sont nos concitoyens de confession juive. Le mot « *halal* » se retrouve maintenant dans des boucheries, magasins et restaurants en France. Il y a même des rayons « *halal* » dans pratiquement toutes les enseignes de la grande distribution.

Pour que la viande soit « *halal* », c'est-à-dire licite et consommable par le musulman, le sacrifice doit être rapide pour être le moins douloureux possible. Le sang doit être évacué et le sacrificateur musulman doit prononcer la formule religieuse en égorgeant l'animal, la tête tournée vers la Mecque. C'est la spécificité de cet abattage qui permet de certifier la qualité de « viande halal ».

Il faut bien noter que dans ce type d'abattage rituel, l'Islam est très attentif à la non-souffrance de l'animal. En effet, toutes les dispositions doivent être prises au moment de l'abattage pour soulager l'animal. Par exemple, le couteau destiné à l'abattage rituel doit être bien aiguisé avant chaque saignée. Le Prophète de l'islam (Paix et Salut sur lui) a dit :

« Allah a prescrit la bienveillance envers toute chose, si vous immolez faites-le de la meilleure manière et si vous égorgez un animal faites-le de la meilleure manière. Qu'une personne parmi vous aiguisé bien son couteau et qu'il soulage son animal ! »

Dans l'Islam, les interdits alimentaires prennent leur source dans le Coran : « *Ô les croyants ! Mangez des (nourritures) licites que Nous vous avons attribuées. Et remerciez Allah, si c'est Lui que vous adorez. Certes, Il vous interdit la chair d'une bête morte (sans égorgement), le sang, la viande de porc et ce sur quoi on a invoqué un autre qu'Allah. Il n'y a pas de péché sur celui qui est contraint,*

sans toutefois abuser ni transgresser, car Allah est Pardonneur et Miséricordieux. » [*Sourate 2 ; Verset 172*]

Aujourd'hui, face à l'utilisation non réglementée et de plus en plus abusive du terme « *halal* », les consommateurs musulmans s'inquiètent de plus en plus du manque de rigueur dans ce domaine et exigent plus de transparence dans le respect et l'application des prescriptions de l'abattage rituel musulman. C'est pourquoi le CFCM, en sa qualité d'instance représentative du culte musulman, a travaillé sur l'élaboration d'un référentiel commun et partagé, permettant aux consommateurs musulmans d'être rassurés sur le fait que les produits qu'ils consomment sont bien conformes aux préceptes de leur religion. En effet, dans un environnement industriel, le nombre d'intervenants et la multiplication des manipulations augmentent le risque d'erreurs, voire de fraudes.

Ainsi, dans la « Convention Citoyenne des Musulmans de France » publiée en Juin dernier, le CFCM a recommandé aux acteurs concernés par le processus de production et de distribution de rationaliser l'organisation de l'abattage rituel et de fiabiliser les engagements pris par les différents opérateurs qui interviennent sur toute la chaîne de production, afin de garantir aux Musulmans de France la conformité des produits certifiés « *halal* » qui sont proposés aux consommateurs musulmans.

La vision de l'islam sur les questions de bioéthique et de biodiversité

Dans la « Convention Citoyenne des Musulmans de France », le CFCM proclame que l'islam recommande la science et honore les savants. En effet, combattre l'ignorance, porteur de fanatisme et d'intolérance, est du devoir de tout croyant. Et la science rapproche de Dieu. Dans cette perspective, l'islam reste ouvert au progrès scientifique qui permet à l'Humanité toute entière de s'ouvrir sur de nouveaux horizons et de franchir de nouveaux caps.

Cependant, certaines manipulations génétiques, et notamment leur application dans le monde de l'agriculture, posent de nouvelles problématiques qui nous obligent à prendre position. Ainsi, rejetant toute notion de « doute », notamment sur les effets à long terme sur l'espèce humaine, l'islam rejette toute utilisation des OGMs.

La position la plus courante des savants musulmans concernant les OGMs est de mettre ces nouveaux produits dans le groupe des aliments suspects ; car leurs effets ne sont pas clairs pour les consommateurs musulmans. Donc ces aliments sont plutôt considérés comme illicites.

Cette position rejoint notamment la notion du « principe de précaution » communément connu. En effet, il n'y a pas d'étude sérieuse sur ces produits qui détermine d'une manière claire et précise leur influence sur la santé humaine et leur impact sur la terre, à court, à moyen et à long terme !

Plus globalement, la « jurisprudence islamique » (*fiqh*) est amenée à répondre à d'autres genres de questions que peuvent se poser les musulmans qui sont confrontés aux avancées technologiques, par exemple pour le don des organes et de sang, le diagnostic prénatal, le clonage, etc.

La démarche communément suggérée dans ce cas de figure propose de créer des « Comités pluridisciplinaires » regroupant des spécialistes dans le domaine de la biotechnologie, de l'environnement ainsi que des responsables religieux pour étudier tous les aspects et l'influence de ces nouvelles technologies sur l'être humain et sur l'environnement.

Ces Comités auraient la responsabilité de faire des recommandations précises dans le but de protéger tous les citoyens et de préserver leurs intérêts et leur avenir.

La place de la nature dans le protestantisme

Frédéric Rognon

Pasteur de l'Église protestante unie de France

Professeur de philosophie, Faculté de théologie protestante, Université de
Strasbourg

En préliminaire, je précise que, plutôt que de « nature », je parlerai de « Création ». La « nature » est en effet un concept grec, marqué par la tradition aristotélicienne, alors que la tradition biblique considère que le monde est créé par Dieu. Je ne parlerai pas non plus d'« environnement », car la Création ne nous environne pas, comme quelque chose de périphérique, et donc de marginal : non, nous en faisons intégralement partie. Nous sommes des créatures, au même titre que les minéraux, les végétaux et les animaux. Ainsi les mots sont-ils piégés, et façonnent notre imaginaire : il importe de choisir rigoureusement les termes adéquats.

Le risque d'une telle table-ronde, c'est de parvenir à bon compte à un consensus sur l'attachement de toutes nos traditions au respect de la Création. Mais si nous disons cela, nous nous interdisons de comprendre pourquoi et comment nous en sommes arrivés à une telle situation de désastre planétaire. Les traditions religieuses seraient-elles à ce point innocentes de toute destruction du milieu de vie qui nous porte ? Eh bien, au risque de me situer sur un registre provocateur, pour ma part je plaiderai coupable : oui, le christianisme, et notamment sa version protestante, a sa part de responsabilité dans le saccage de la planète. Ce n'est qu'au prix de ce « mea culpa » (ou plutôt de ce « nostra culpa ») que l'on peut entrer dans une démarche de repentance, et donc envisager une réparation.

Le sociologue Max Weber avait déjà, en son temps, montré les « affinités électives » qui relient le protestantisme et le capitalisme. Cela tenait, selon lui, en grande partie au « désenchantement du monde », c'est-à-dire à la désacralisation de la Création, qui, en tant

que Création, ne peut être vénérée : la porte est alors ouverte pour son exploitation. Et le capitalisme, mû par la recherche effrénée du profit, s'est entre autres manifesté par le pillage des ressources, la dissémination des déchets, la course à la croissance, et toutes les funestes conséquences du productivisme.

Il faut cependant nuancer. Contrairement à ce que pourrait laisser croire une lecture rapide de son essai, Max Weber ne traite pas de l'ensemble du protestantisme, mais d'un type de protestantisme : le puritanisme, porté par les fondateurs des États-Unis. Or, il y a d'autres courants au sein de la grande famille protestante, comme le Christianisme social, ou la Théologie de la Création, qui ont manifesté une bien plus grande sensibilité aux questions écologiques. On compte des théologiens connus (comme Albert Schweitzer ou Jacques Ellul), et d'autres moins connus (comme Charles Gide, Wilfred Monod, Gérard Siegwalt), qui ont guidé le protestantisme sur les chemins du respect de la Création. Calvin lui-même, déjà, considérait la Création comme « le théâtre de la gloire de Dieu », que l'homme devait donc contempler et non détruire.

La seconde nuance à apporter à un possible réquisitoire contre le protestantisme, destructeur de la Création, tient à son attachement à l'Écriture. Ainsi, les protestants ne peuvent que dégager d'une étude rigoureuse des textes bibliques un engagement à protéger la Création. Par exemple, lorsque l'on a extrait *Genèse 1, 28* de son contexte, pour lui faire dire que l'homme était autorisé à « soumettre la terre », à la « dominer », les protestants resituent ce verset dans son contexte : *Genèse 1, 28* est immédiatement précédé d'un verset qui dit que Dieu a fait l'homme et la femme « à son image » ; si donc les êtres humains peuvent saccager la planète, c'est que Dieu serait un tyran ; au contraire, puisque Dieu est amour, c'est avec amour que les hommes doivent « dominer la terre », comme Dieu le fait ; quant au verset qui suit immédiatement *Genèse 1, 28*, il déclare que les humains ont la même nourriture végétalienne que les animaux, et ne peuvent donc manger ces derniers ; ce n'est qu'après le Déluge qu'ils seront autorisés à consommer de la viande. Ainsi, en réintégrant le verset incriminé dans son contexte, on peut interpréter la

Bible comme un chemin de sauvegarde de la Création.

Ce point se confirme lorsque nous lisons en *Genèse 2, 15*, que Dieu a placé l'homme dans le jardin d'Éden « pour le cultiver et le garder » ; or, le terme hébreu que l'on traduit par « garder » (« shamar ») est le même qui est utilisé pour « garder les commandements de Dieu », avec le plus grand soin et le plus grand scrupule. C'est ainsi que l'homme doit prendre soin de la terre qui lui est confiée par Dieu.

On pourrait encore citer bien d'autres versets : *Marc 16, 15*, qui exhorte les croyants à prêcher la bonne nouvelle « à toute la Création », et non seulement aux hommes ; *Romains 8, 22*, qui affirme que « la Création tout entière soupire et souffre les douleurs de l'enfantement », et qu'elle est donc intégralement promise à la rédemption...

Une troisième nuance consiste à relever que le saccage de la planète n'est pas l'apanage des pays capitalistes, et que des régimes athées, et même antireligieux, comme l'Union Soviétique et la Chine communiste, ont eux aussi largement leur part de responsabilité. Mais plus précisément, on notera une claire ambivalence dans le rapport des pays de culture protestante au désastre écologique : si les États-Unis, l'Angleterre et l'Allemagne, nations marquées par une forte tradition protestante, sont aussi les premières à s'être engagées dans la voie de l'industrialisation à outrance, c'est aussi dans ces mêmes pays que l'on repère les mouvements écologistes les plus précoces et les plus puissants. Les États-Unis ont institué les premiers parcs naturels, dès le XIX^e siècle, l'Angleterre a donné lieu aux premiers courants végétariens, et on connaît la sensibilité écologique de la culture allemande.

Ainsi, le protestantisme apparaît finalement, dans son rapport à la Création, comme le *pharmakôn* de l'antiquité grecque : à la fois comme le poison et l'antipoison... Le protestantisme a donné lieu à un mouvement profondément destructeur, mais aussi à des résistances et des engagements vers la protection et la réparation.

Car la sauvegarde de la Création est en réalité une question spirituelle : c'est-à-dire une question de victoire sur soi-même. L'ambiva-

lence foncière de l'être humain, capable du pire comme du meilleur, se retrouve dans son rapport à son propre milieu de vie. S'il se laisse aller à ses penchants spontanés, il est en mesure, dans un geste quasiment suicidaire, de saborder la planète qui le porte. Mais s'il se convertit, et s'il entre dans une démarche spirituelle, il est capable de sagesse, d'autolimitation, de victoire sur la démesure (l'« hubris » des Grecs) qu'il porte en lui-même.

La spiritualité dont il est ici question est une spiritualité totalement incarnée : elle implique une « métanoïa », c'est-à-dire un renversement des mentalités, du regard que l'on porte sur soi, sur les autres et sur le monde, mais surtout des changements concrets de comportements au quotidien. Cette conversion du regard et de la conduite, en faveur de laquelle plaident les protestants, parmi bien d'autres, est un impératif et une urgence : elle doit s'opérer *hic et nunc*, dès maintenant. Et si ce n'est pas ce soir, au moins que ce soit demain matin, dès l'aube !

« Si vous savez ces choses, vous êtes heureux, pourvu que vous les pratiquiez »

Martin Kopp

Un consensus. C'est bien de cela dont il s'agit au terme de cette première partie du colloque. Les intervenants représentant différentes traditions religieuses ont tous plaidé, certes dans un langage et selon des angles propres à chacun, pour la validité de la prise en compte par leurs foies du défi écologique. Je ne reviendrai donc pas sur cet aspect – par ailleurs très bien décrit pour le christianisme par les autres orateurs chrétiens ; le protestant que je suis se retrouve dans leurs mots. Comme dernier intervenant, je me propose plutôt d'opérer la passerelle vers la seconde partie du colloque, plus pratique, en abordant l'engagement concret d'acteurs religieux.

Vous aurez peut-être noté que je parle de « défi » écologique, et non de « crise ». En effet, le problème écologique ne relève pas d'une perturbation momentanée d'un système qui, les difficultés passées, retourne à son état antérieur. L'enjeu écologique provoque des altérations pour certaines irréversibles ; on ne ressuscite pas une espèce disparue, pas plus qu'on ne peut faire marche arrière en termes de dérèglements climatiques. Le vocable de « crise » est donc impropre.

Une raison supplémentaire préside cependant à mon emploi du terme de « défi ». Quand la crise peut apparaître extérieure et dépendante d'éléments qui nous dépassent, un défi, au contraire, nous concerne. Un défi, ça se relève ! Et tel est bien l'enjeu, au-delà d'un consensus qu'il nous faut toujours réaffirmer. Pour chaque personne ou collectif qui a pris la mesure de la gravité de la situation et porte une parole publique, l'action, même modeste, en ses débuts, est un impératif.

Nous parlons d'« acteurs religieux » pour ne pas dire « les religions ». Car « les religions », ça n'existe pas. Pas plus qu'il n'y a un christianisme ou un judaïsme, il n'y a un islam ou un bouddhisme.

La religion se conjugue au pluriel. Ainsi, quelle différence, sur l'écologie, entre une protestante luthérienne suédoise informaticienne à la ville et un protestant évangélique mosellan agriculteur à la campagne ! La diversité se joue à au moins trois niveaux : le courant religieux au sein de la tradition envisagée (voire le sous-courant), la géographie et la sociologie. On ne peut donc, de façon légitime, parler que d'acteurs spécifiques ou de tendances générales ressenties.

Je me propose par conséquent de rendre compte de quelques engagements choisis d'acteurs religieux, aux trois niveaux individuel, collectif et politique.

Au niveau individuel, je note l'engagement de croyants qui décident de réduire leur consommation de viande, surtout de viande rouge. On sait que l'alimentation est un lieu éthique clé d'un point de vue écologique. Au-delà de la question du bien-être animal, importante s'il en est, les conséquences directes en termes de changements d'usage des sols, de consommation d'eau ou d'émissions de gaz à effet de serre (GES) sont conséquentes. Songez que l'élevage est une des causes de la déforestation, dans le but de planter, par exemple, du soja qui nourrira les animaux, et que 1 kg de bœuf nécessite 15 000 L d'eau et aura émis, en sortie de supermarché en France, 18 kg d'équivalent CO₂, là où 1 kg de carotte en émet seulement 0,4 ! On ne se posera pas la question, méritant une thèse, du bœuf-carottes. Nombreux sont les croyants qui, à travers un changement alimentaire, réduisent très concrètement leur empreinte écologique et mettent ainsi leur foi en pratique. Du côté bouddhiste, je pense par exemple à l'initiative de l'*Ethical Eating Day*, porté par la *Tzu Chi Foundation*, qui consiste à manger végétarien chaque 11 janvier, mais aussi et surtout à celles et ceux qui réduisent voire arrêtent cette consommation au quotidien. Permettez-moi de souligner, s'agissant de ce qui remplit nos assiettes, deux points additionnels. D'abord, c'est là un lieu d'action qui, s'il sollicite la volonté de la personne, ne dépend en réalité que de cela, quand se passer de voiture, pour prendre un exemple contraire, est parfois structurellement difficile. Vous-mêmes pouvez vous y mettre dès la sortie de cette salle. Ensuite, c'est un lieu d'action quotidien et porteur ; mon directeur de

thèse disait : « On vote une fois par an, mais on mange trois fois par jour ».

Au niveau collectif, je souhaiterais mettre en lumière l'engagement d'acteurs religieux dans une des campagnes les plus larges et les plus symboliquement et moralement fortes de ces dernières années : la campagne mondiale du désinvestissement hors des entreprises des énergies fossiles, qui est en passant officiellement soutenue par la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. Il s'agit, pour les acteurs qui possèdent des actifs financiers, de vendre ceux qui financent les industries de ces énergies et, souvent, de réinvestir ce capital dans les secteurs de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables. Le désinvestissement peut être partiel ou complet, viser une seule énergie fossile ou toutes, se limiter aux industries extractives ou non (la définition d'une entreprise qui relève du secteur des énergies fossile est parfois difficile : *quid*, ainsi, des constructeurs automobiles ?). A ce jour¹, 5 440 milliards de dollars ont été désinvestis par 696 institutions et plus de 58 000 personnes. Les acteurs sont divers, depuis la Fondation Rockefeller, la ville de Paris, l'Université de Stanford... jusqu'à des organisations religieuses. Elles représentent 23 % des désinvestissements, soit, avec les fondations philanthropiques (aussi à 23 %), la première catégorie d'acteurs ayant franchi le pas. Je suis heureux, notamment, que la Fédération Luthérienne Mondiale (FLM), qui représente 72 millions de luthériens dans 92 pays et pour laquelle j'ai travaillé comme chargé de plaider pour la justice climatique, ait voté le désinvestissement à la suite du Conseil Œcuménique des Eglises (COE), et ce quelques mois avant la COP21. Notons que dans notre pays, l'Eglise protestante unie de France (EPUdF) a voté le désinvestissement et l'a annoncé durant la COP21. Il en allait, pour le COE, la FLM ou l'EPUdF, comme pour d'autres acteurs religieux, d'une nécessaire cohérence. Car comment justifier de plaider à la COP21 et de toucher, en parallèle, des intérêts provenant de ces in-

1 Les chiffres furent actualisés pour la version écrite de l'intervention. Voir : <https://gofossilfree.org/commitments/> Consulté le 5 février 2017.

vestissements ? Comment justifier de financer ce qui pose problème, plutôt que de soutenir financièrement les solutions ? La position est pour le moins difficilement tenable, et la crédibilité du discours des Eglises serait affectée. On le sait, l'argent est bien souvent le nerf de la guerre. Aussi dans le domaine des changements climatiques : d'une part les sommes nécessaires à la transition énergétique mondiale d'ici 2050 sont proprement colossales, bien supérieures au 100 milliards de dollars évoqués dans le cadre des négociations climat, et il faut s'assurer qu'on y pourvoie ; d'autre part ce sont des puissances d'argent, avides de dollars faciles et prêtes à aller chercher jusqu'à la dernière mesure rentable de pétrole, de gaz ou de charbon, qui polluent les négociations en exerçant un lobbying extrêmement puissant, et on ne saurait le tolérer. À travers le désinvestissement, il ne s'agit pas de provoquer la banqueroute de grandes entreprises, mais d'envoyer un signal moral fort. Ce fut le cas lors de la première campagne de désinvestissement, contre l'apartheid, avec succès. Espérons un résultat à la hauteur pour le présent et l'avenir des peuples et de la planète.

Enfin, au niveau politique, je rendrai compte d'une action déjà évoquée à plusieurs reprises : le plaidoyer. Dans le cadre d'une laïcité bien comprise, nombre d'acteurs religieux interpellent les décideurs, directement ou indirectement, ou entendant se faire non seulement les représentants de leurs fidèles, mais aussi les porte-voix des sans-voix, de ceux qui n'ont pas de siège dans les réunions ou les grandes conférences, dont il faut défendre la cause. Là réside la légitimité des prises de position religieuses : elles peuvent s'appuyer sur une communauté mondiale et, à travers leurs réseaux, une conscience de ce qui se vit sur le terrain, au jour le jour, dont ne bénéficie presque aucun autre acteur. Quand est publiée la première *Déclaration islamique sur le changement climatique global* en juillet 2016, à Istanbul, et qu'elle est remise à des représentants politiques dans des Etats musulmans, c'est, outre l'aspect proprement théologique, avant tout sur la base de ce que les musulman-e-s vivent partout autour du monde, et dont l'islam est le témoin. Lorsqu'il est rappelé que ce sont les plus pauvres, les femmes, les enfants, les personnes âgées,

les handicapés... qui sont les plus vulnérables et qu'ils souffrent et souffriront le plus des changements climatiques, lorsque l'enjeu est présenté comme une question fondamentale de justice et, par suite, de paix, c'est parce que cela est vu et expérimenté dans les communautés en Afrique, en Asie, en Amérique latine... Ce plaidoyer est cependant un exercice difficile. Il demande d'être en mesure, au-delà de la sémantique habituelle des représentants religieux, qui a bien sûr sa place et son importance, d'être capable de traduire son discours en demandes politiques aussi claires et précises que possible. Parlez d'amour et de solidarité à un Président, il ne pourra qu'abonder dans votre sens ; demandez-lui de s'engager pour une révision des chiffres du paquet climat-énergie européen à l'horizon 2030, qui sont notoirement peu ambitieux, et la réaction promet d'être déférente. La pertinence du plaidoyer est à ce prix ; de surcroît, on évitera d'être récupéré, selon un discours politique pouvant mettre en avant l'écoute de la société civile.

Au terme de cette courte contribution, dont on aura compris que les exemples présentés sont autant de suggestions d'actions, je tiens à souligner l'importance de l'initiative à ces trois niveaux à la fois. On se demande parfois si le changement se fera par le haut ou par le bas. Je suis persuadé que c'est un faux débat. L'urgence et la gravité du défi écologique exigent qu'on avance partout – si j'osais, j'appellerais à faire feu de tout bois. Bien plus, il n'y aura de vrai changement que si on progresse à chaque échelon ; les exemples sont innombrables de blocages ou de limites du fait de l'avancée d'un seul des trois agents. L'individu ne peut pas tout, la société civile ne peut pas tout, le politique ne peut pas tout. Parvenez cependant à harmoniser les trois instruments, et notre planète sifflera une autre mélodie, plus saine et soutenable.

La symbolique de la protection de la nature

Abd-al-Karim Turnley

Secrétaire Général de l'Institut des Hautes Etudes Islamiques

Le ciel et la terre sont les deux dimensions symboliques de la réalité ; ils délimitent l'espace au centre duquel se tient l'homme. Par la position qu'il occupe, celui-ci se distingue du reste de la création, notamment en ce qu'il peut mettre les autres créatures à son service et en jouir. La Révélation coranique dit que la souveraineté de l'homme sur le monde se réalise par le fait que l'homme reçoit de Dieu le nom des choses, et qu'en les appelant par leur nom, l'homme reconnaît les choses et les animaux pour ce qu'ils sont ; il leur attribue ainsi leur véritable identité. Pour autant, cette souveraineté de l'homme sur le monde ne signifie pas qu'il possède la liberté d'exploiter inconsiderément la nature à son profit. L'environnement naturel ne constitue pas une ressource inépuisable destinée à être exploitée de manière à satisfaire uniquement les besoins des uns ou des autres, mais c'est une création sans cesse renouvelée et appelée à être en communion avec son Créateur par l'intermédiaire de l'homme qui en est le gardien. Ce dernier a reçu de la part du Créateur une autorité qui le rend responsable et fait de lui à la fois le médiateur et l'intendant de la création. Ce concept traditionnel de l'homme désigné comme lieutenant de Dieu implique de facto un certain nombre de obligations et de restrictions. La création n'étant pas son bien propre, il ne peut en abuser, il doit en prendre soin et s'en considérer comme responsable. Il ne peut se comporter en propriétaire, et, encore moins, en tyran.

Cette vision de la place de l'homme dans le monde semble être de moins en moins en accord avec celle qui prévaut actuellement et qui réduit la nature à un ensemble d'objets destinés à être dominés et exploités. L'environnement lui-même devient un champ d'expérimentation pour des modes de gestion et des techniques qu'on pense

être promis à une amélioration continue, comme si l'existence sur terre présente devait se prolonger indéfiniment. Toutes les réponses aux questions que nous nous posons sur l'origine de l'univers et la préservation de notre environnement, aussi riches et profondes soient-elles, restent fragmentaires quand elles n'appréhendent plus l'homme à partir du fondement originel de son existence et de la fin dernière qui doit nécessairement advenir, pour lui-même et pour le monde qui l'entoure. Cet héritage nous rappelle que l'homme est un être en relation avec le monde dans lequel il se trouve, et que cette relation ne se « surajoute » pas à ce qu'est l'homme ; elle est indissociable de sa nature propre, elle fait qu'il existe et qu'il est ce qu'il est. Pour les musulmans, et les croyants en général, la réalité matérielle, physique, du monde est une réponse de la Miséricorde divine créatrice qui ne cesse de produire la manifestation toute entière. Bien que les choses limitées du monde ne puissent en elles-mêmes être réellement divines, c'est en faisant l'expérience du lien intime qui existe entre Dieu et toute la création que l'homme, lorsqu'il se réoriente, voit la présence de Dieu dans toutes les choses. Goûtant l'action de Dieu dans son âme, il découvre, ou redécouvre comme au premier jour, la réalité de sa nature primordiale en même temps que la sacralité de tout ce qui l'entoure, donnant vie et voix à une création muette, non seulement en cessant de la *défigurer*, mais en la *transfigurant*.

Puisque notre rapport aux choses matérielles reflète nécessairement notre rapport à Dieu, cette vision spirituelle du monde nous dicte naturellement le respect de la création de Dieu. Nature et nature humaine sont indissociables. La Réalité est une, et, si elle est recherchée avec détermination et certitude, elle conduira nécessairement au progrès de chacun et de tous à la fois. Les communautés qui pourront fleurir et prospérer dans l'avenir ne le feront que parce qu'elles auront pris conscience que la nature humaine et l'environnement sont l'expression d'une dimension spirituelle fondamentale.

C'est animé par cet esprit de recherche d'une unité entre les différents plans de l'existence, corps, âme et esprit, que les membres de

notre institut s'efforcent à mettre en cohérence les engagements de l'existence au quotidien avec les exigences de leur foi. Notamment, en proposant une réflexion sur l'urgence de changer les comportements et les habitudes, tant sur un plan économique, qu'industriel ou sociétal, dans l'optique de promouvoir un développement qui soit plus respectueux de l'environnement et une éthique qui soit plus responsable : une éthique consciente des devoirs qui lui incombent, et qui conduit à essayer d'établir une relation qui ne doit plus se penser au seul profit des hommes, mais au bénéfice de tout l'existant.

Dans cette démarche de vérité, la science et la religion doivent avoir une influence réciproque, proche et continue. Dans la politique étrangère par exemple — ou les actions de coopération euro-méditerranéenne —, une reconnaissance des valeurs culturelles et religieuses pourrait fonder les relations internationales sur des bases autres que celles limitées à une approche technique ou scientifique des problématiques, approche qui paraît aujourd'hui dans une impasse. De même, face aux enjeux environnementaux, mais aussi sociaux et économiques, l'action éducative devient une question vitale. Mettre en évidence les multiples dimensions du rapport à la nature et à l'environnement, et souligner les liens étroits entre nature et culture, s'imposent dès le plus jeune âge.

Les problématiques environnementales, et, au-delà, de toutes les questions cruciales de notre temps, touchant l'homme dans son rapport à la nature, et au monde en général, deviennent, par la force des choses, de plus en plus prégnantes. Mais ces questions ne pourront trouver de réponses socialement, humainement ou économiquement acceptables par tous si l'on oublie de les mettre en perspective avec la présence de Dieu dans l'existant tout entier. L'expression d'une sensibilité « religieuse », entendue dans le sens d'une réflexion métaphysique, est devenue plus que jamais nécessaire, et ce n'est qu'à travers la prise de conscience de cette dimension d'essentialité que nous comprendrons que la crise environnementale que traverse le monde d'aujourd'hui, comme d'ailleurs toutes les autres crises, est, avant tout, une crise spirituelle. La vraie valeur de la nature ne se décline pas seulement en termes d'environnement ou de dévelop-

pement économique. Elle va bien au-delà de ce qu'on peut habituellement en exprimer, et elle nous oblige à considérer l'espace dans lequel nous vivons avec plus d'humilité, et à devoir tempérer nos actions avec plus de modération. Nous formulons le souhait que les échanges entre tous les acteurs du débat puissent s'enrichir de ces valeurs spirituelles que nous tous partageons, dans un esprit de convergence et de solidarité fraternelle.

La responsabilité de l'homme et de la société face à la nature

Abd-al-Qayyoum Guerre-Genton
Ingénieur territorial

La dégradation des équilibres climatiques a entraîné une prise de conscience des risques encourus par l'homme et la société, si la relation avec la nature ne retrouve pas l'harmonie qui a prévalu depuis toujours. Alors que la plupart des travaux recherchent des solutions seulement au niveau technique et matériel, certaines voix se font entendre pour mettre en évidence une crise d'un caractère plus large, une crise de conscience et de connaissance, une crise spirituelle.

Nicolas Hulot, envoyé spécial du Président de la République pour la préparation de la COP 21 à Paris, déclarait récemment : « Je pense que la spiritualité est le chemin que l'on cherche pour nous relier, parce que l'homme n'est pas le Tout, il est la fraction d'un Tout. Je me sens lié avec le vivant... Il y a une perte de sens, culturelle et spirituelle... Nous avons un devoir de nous humaniser, de devenir humain au sens profond de ce terme. On peut tous quelque chose, chacun à son niveau, non en se culpabilisant, mais en se responsabilisant. »

Pour le Coran, l'homme est placé dans la création comme le jardinier dans le jardin : « Nous avons fait de l'homme notre vicaire sur la terre », et aussi : « O Adam , habite le Paradis, toi et ton épouse, et nourrissez-vous en partout où vous le souhaitez.. ». La révélation faite à l'homme y est inséparable de la création : « et Il connaît ce qui est dans la terre ferme, comme dans la mer. Et pas une feuille ne tombe qu'Il ne le sache,. Et pas une graine dans les ténèbres de la terre, rien de frais ou de sec, qui ne soit consigné dans un écrit explicite. »

Ainsi l'islam propose une vision intégrale de l'univers, et voit couler la « *barakah* », le flot de la grâce divine, dans l'ordre cosmique et

naturel. Le musulman est à la recherche de la transcendance au sein d'une nature sacrée, réceptacle des signes de Dieu, qui doit l'aider à se dépasser, s'il est capable de la contempler, et de la voir comme un livre de symboles par lesquels Dieu parle à l'homme.

Dans sa fonction de « jardinier », de « vicaire de Dieu sur la terre » (*khalifa*), l'homme doit assurer la conformité à l'ordre divin et, par là, il est strictement soumis à la volonté divine. Sa mission consiste à être un témoignage vivant de l'unicité de Dieu. Le droit de dominer la nature ne lui est donné qu'en tant que créature soumise à Dieu. L'homme est le pont entre la création et le monde spirituel, le canal par lequel la grâce divine est projetée sur le monde naturel. C'est pourquoi, lorsque le monde social est en crise du fait des errements humains, le monde naturel est lui aussi déséquilibré et en danger.

A l'heure où les musulmans sont régulièrement invités à donner des gages sur leur mobilisation contre le terrorisme et pour le vivre ensemble dans la société française, la communauté musulmane réaffirme, comme elle l'a fait le 31 juillet 2016 par sa présence lors de la messe dominicale en mémoire du père Jacques Hamel, le rejet sans concession de toute forme de violence, et témoigne avec force du caractère sacré et inviolable de la vie.

Cette vision sacrée de la nature n'est pas propre à l'islam, dans l'Ancien Testament par exemple, qu'il s'agisse de la vision du paradis ou de l'ordre donné au prophète Noé de sauver toutes les espèces animales, la contemplation de Dieu à travers le monde a toujours été la façon traditionnelle de voir la nature, que ce soit dans le judaïsme ou le christianisme. La figure de saint François d'Assise, que nous rappelle le Pape François, est l'exemple même d'une vie sainte menée dans une attitude révérencielle envers la nature.

La responsabilité dans la gestion d'un développement durable, si elle se décline au niveau des Etats, notamment dans le cadre de la COP 21 et 22, doit s'envisager avant tout à l'échelon de proximité. La maxime « penser global, agir local » n'est pas seulement le fruit d'une analyse rationnelle de la situation ; c'est une nécessité pour contrer les désordres de la société et participer au maintien des équilibres qui soutiennent la création. Cette responsabilité commune se

traduit à tous les niveaux de la vie, qu'il s'agisse du niveau personnel ou familial, ou d'une responsabilité plus collective, au travail ou dans la vie associative et citoyenne.

Dans une perspective citoyenne et laïque, il s'agit de mettre en œuvre, au niveau de l'action individuelle, des mesures cohérentes, avec la protection des ressources, la lutte contre les gaz à effet de serre, ou une consommation éco-responsable. Ces actions que l'on peut qualifier éco-citoyennes sont une nécessité pour conjurer la crise écologique du monde contemporain.

Dans une perspective religieuse, si les actes sont identiques, ils sont accompagnés d'une intention particulière qui vise à leur redonner un sens sacré, en les réintégrant dans une démarche spirituelle. Cette intention est nécessaire pour participer à la nature spirituelle de la création, et bénéficier de la grâce divine que Dieu déverse sur le monde à travers la nature. Il s'agit en fait d'actions transformatrices de l'être, donnant accès à la connaissance de la réalité métaphysique du monde. Les religions sont toutes dépositaires d'une connaissance particulière des interrelations entre la nature et l'homme, depuis l'origine du monde et à travers les civilisations, jusqu'aux interrogations sur l'avenir de l'humanité sur terre.

Voilà pourquoi les croyants peuvent apporter un concours tout particulier à la lutte contre les dérèglements des équilibres naturels. Ce caractère sacré qu'a la nature dans toutes les religions, comme celui de la vie ou de la personne humaine, est indissociable de la mission que tout homme ou toute femme doit remplir sur cette terre. Chacun, de par sa nature ontologique, doit correspondre par son être à l'unité de la création, mais il doit aussi construire une famille, vivre exemplairement sa profession, participer à la vie commune et sociale à l'image de cette unité. Ainsi, comme c'est le cas dans la relation avec la nature, il n'y a rien de profane dans les actes de la vie quotidienne, ce qui permet d'être un citoyen, une personne empreinte de stabilité, de sérieux et de dignité, dans le respect des lois et des obligations républicaines.

Le lien qui réunit les civilisations, et les religions, dans la connaissance de la nature ontologique de l'homme, doit être connu et par-

tagé par tous. Ce dépôt est transmis à l'intérieur des communautés religieuses. Mais, compte tenu de l'évolution de l'humanité où les approfondissements doctrinaux se font plus rares pour laisser place à une connaissance plus dynamique et plus horizontale, il semble nécessaire de permettre une transmission de cette réalité au sein même des établissements d'enseignement, publics ou privés. Il est également nécessaire d'encourager la création de centres ou d'instituts culturels qui soient en mesure de porter ce témoignage d'unité dans la vision sacrée de la nature.

De la même manière, au sein des entreprises, une connaissance partagée des valeurs et des savoirs serait profitable à une entente apaisée des acteurs sociaux. Elle pourrait permettre une large adhésion, sincère et active, grâce à une approche différente basée sur la responsabilité de chacun au regard de sa réalité de conscience, culturelle ou religieuse.

Au niveau des politiques publiques, à l'intérieur de notre pays, à l'échelle des quartiers, des cités, des régions, il nous semble important de prendre en compte les conceptions et les valeurs des différentes religions, sans déroger au principe de laïcité, mais en leur accordant la place nécessaire à leur épanouissement dans la société, de manière à éviter un repli identitaire qui produit, d'un côté, un risque de radicalisation, et, de l'autre, un rejet du religieux qui est présenté comme un danger pour la civilisation occidentale.

Enfin, pour ce qui concerne la politique étrangère ou les actions de coopération euro-méditerranéenne, une reconnaissance des valeurs religieuses des autres civilisations pourrait fonder les relations internationales sur des bases différentes de celles qui se limitent à une approche technique ou scientifique de problématiques qui nous apparaissent aujourd'hui dans une impasse.

L'éducation à l'environnement pour les futurs leaders

Céline Louche
Professeur, Audencia Business School

L'environnement comme une des dimensions du développement durable

Tout d'abord, il me semble important de positionner l'environnement comme une des dimensions du développement durable, plutôt que de le prendre séparément. En effet, il me semble difficile, et surtout incomplet, de penser *environnement* sans penser *société* (ou *social*) et économie. Ces trois dimensions sont interdépendantes. Ainsi la formation des futurs leaders ne peut passer que par une connaissance et une prise en compte de ces trois dimensions.

Il y a l'idée de trouver une certaine balance entre ces trois dimensions, ou tout du moins de les considérer égales en terme d'importance dans les prises de décision. Mais ce n'est pas tout. Il est aussi important de comprendre la nature et la complexité des interactions entre les trois piliers. Cette complexité liée au développement durable demande à repenser le management, ainsi que le rôle et la place des futurs leaders.

Les tensions constitutives du développement durable

Considérer le développement durable veut dire accepter certains paradoxes. En effet, il faut penser « court terme » mais aussi « long terme ». Il faut penser économie mais aussi environnement et social. Il faut penser intérêt personnel/individuel mais aussi collectif. Le développement durable amène la nécessité de gérer la présence simultanée et persistante d'éléments qui, pris isolément, ont leur propre

logique, mais dont l'association apparaît contradictoire. Or un paradoxe, contrairement à un dilemme qui implique le choix entre l'un des deux éléments en opposition, est par nature insoluble. Il faut savoir le reconnaître, et combiner les éléments propres à chaque pôle du paradoxe. Ainsi le paradoxe relève d'un principe d'action intelligent du management, permettant de gérer les contradictions, et favorisant l'apprentissage ou le changement. C'est peut-être là une des caractéristiques et une des compétences à acquérir pour les futurs leaders : savoir gérer les paradoxes et les tensions qui en émergent.

Le rôle d'une école de management comme Audencia

En tant qu'école de management, nous avons un rôle important à jouer. Ainsi le développement durable se retrouve à quatre niveaux : l'exemplarité, la pédagogie, la recherche, et la création d'un espace de réflexion. Au sein de l'école, nous parlons de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE).

Une école de management est une organisation. En tant qu'organisation il est essentiel de connaître l'impact de nos actions afin de minimiser nos impacts négatifs sur l'environnement et la société et maximiser les impacts positifs. Pour cela, Audencia a mis en place toute une série d'actions RSE qui se retrouvent dans ses engagements, notamment auprès du Global Compact, PRME ou le Label Lucie.

A un niveau de la pédagogie, on peut dissocier trois niveaux :

- L'éducation sur la RSE (prise de conscience)
- L'éducation pour la RSE (compétences et savoir-faire)
- 'Capacity building' (esprit critique)

Les trois niveaux sont importants. Si le niveau 2 commence à traiter les valeurs telles que le respect, l'échange, l'ouverture, le niveau 3 touche à la pensée systémique telle que la complexité, l'interconnexion, l'esprit critique, qui est indispensable lorsqu'on parle

de développement durable, mais qui est évidemment plus difficile à enseigner.

En tant qu'institution de recherche, nous nous devons de travailler avec les acteurs nationaux et internationaux pour développer des recherches utiles à la société, qui permettent d'aider à faire avancer les pratiques vers un développement durable.

Finalement, nous pouvons, et nous devons aussi, offrir un espace de réflexion et de débat, tant pour les étudiants que pour les managers et les acteurs de la société. Cela peut se faire à travers des activités extra-curriculum des étudiants — l'engagement des étudiants dans des associations, leur implication et leur participation dans la société — mais aussi par l'ouverture d'espaces pour innover tels que l'incubateur, et d'espaces pour que les parties prenantes de plusieurs milieux tels que les entreprises, le monde associatif, la sphère gouvernementale, puissent se rencontrer et construire ensemble.

Conclusion

J'aimerais vous laisser avec quelques questions.

- Les notions de « compétitivité » et « d'efficience » sont aujourd'hui au cœur des préoccupations dans la plupart des organisations. Lorsque ces notions sont poussées à l'extrême, les valeurs humaines et les valeurs du développement durable ont tendance à s'estomper, à disparaître. Comment peut-on les réintégrer au centre de l'échiquier du monde économique ?
- Les valeurs dont on parle, telles que le respect de l'environnement, sont reconnues par tous. Cependant, il semble que, dans le tumulte des organisations et du monde économique, elles se perdent. Pourquoi ? Et quels sont les mécanismes qui font qu'elles se perdent ?
- Comment remettre l'humain et les valeurs au cœur des organisations et des entreprises ?

Le développement durable de la montagne : enjeux environnementaux et économiques

AbdAllah Yahya Darolles

Directeur, Cabinet Juris Eco-Développement, Embrun

On m'a demandé d'évoquer avec vous les enjeux environnementaux et économiques dans la perspective d'un développement durable de la montagne. Je voudrais aborder cette question comme universitaire et directeur d'un Cabinet d'études, mais aussi comme croyant.

On rappellera brièvement que le concept de développement durable a émergé, en 1987, lors d'un rapport de la Commission mondiale sur l'environnement et le développement de l'ONU (Rapport Brundtland) qui a défini celui-ci comme « un mode de développement qui répond aux besoins des générations présentes sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs ».

Ce concept devait être précisé, lors de la convention de Rio en juin 1992, comme la résultante d'un équilibre à trouver entre trois piliers : progrès économique, justice sociale et préservation de l'environnement, ces trois piliers étant déclinés à travers une trentaine de principes, certains n'étant applicables qu'à l'international, d'autres aussi au sein des états ; puis à travers quarante recommandations pour les collectivités territoriales. Cette recherche d'équilibre résultait du constat des excès du développement industriel, d'une exploitation sans retenue des richesses naturelles et d'une absence de partage équitable des productions.

Le premier de ces principes rappelait que « l'être humain est au centre des préoccupations de développement durable ».

De ce fait, très rapidement, il est apparu :

- que l'équilibre entre économie, social et environnement nécessitait une nouvelle façon d'envisager la gouvernance, par la participation de tous les acteurs au processus de décision :

entreprises, associations, communautés locales au sens large (territoriales, sous-groupes sociaux d'intérêts) et acteurs publics ;

- que la prise en compte du patrimoine culturel et interculturel, était une condition nécessaire et déterminante du développement durable.

C'est, d'ailleurs, dans cet esprit que l'ancien directeur général de l'UNESCO, Koïshiro Matsuura devait insister sur la prise de conscience nécessaire du patrimoine culturel et immatériel **vivant** que représentaient les différentes traditions spirituelles et religions dont le dialogue était nécessaire : « En ces moments troublés, dit-il, où le monde cherche ses repères, où les termes de « culture », de « civilisation » sont utilisés par des esprits égarés pour tenter d'opposer l'humanité à elle-même, il est urgent de rappeler combien la diversité culturelle est constitutive de l'humanité elle-même... Mais l'équation, poursuit-il, entre identité de l'humanité et diversité culturelle oblige en même temps à reconnaître au sein-même du concept de diversité **la présence de l'unité**, faute de laquelle cette diversité ne serait **que multiplicité** ».

Dans cette perspective de développement durable, axé sur la conscience d'un patrimoine commun immatériel, métaphysique pourrait-on dire, mettant en évidence l'unité au-delà de la diversité, la montagne, et ses communautés d'hommes et de femmes, ses territoires, présentent un intérêt tout particulier. Conscients d'ailleurs de leur patrimoine et de la nécessité de l'équilibre entre développement économique, équité sociale et préservation de l'environnement, les montagnards avaient fait adopter, dans ce sens, une « Loi montagne », dès avant l'émergence du concept de développement durable.

La montagne apparaît en effet comme un espace quasiment archétypal du monde, un espace relativement préservé, originel, évoquant à la fois l'Eden et l'ascèse nécessaire pour l'atteindre. La montagne a donc une fonction écologique essentielle. A l'origine du cycle de l'eau, l'eau vive des glaciers, relativement pure, s'écoule des torrents,

puis des rivières, alimentant les vallées. Les écosystèmes montagnards participent directement à ce cycle, et les végétaux abondant dans certains étages rejettent l'oxygène essentiel à la vie tout en retenant dans leur humus le carbone.

La montagne garantit en quelque sorte la vie de ses communautés, mais aussi celles des vallées et des plaines, permettant notamment l'irrigation des cultures et l'alimentation en eau potable. Ses écosystèmes, abritant le quart de la biodiversité terrestre, sont un refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales avec une importante proportion d'espèces rares ou fragiles ayant, de ce fait, fait l'objet de mesures de protection.

Concernant la vie économique, les forêts fournissent la ressource nécessaire au développement d'activités de sylviculture, de transformation permettant de satisfaire construction et artisanat. Le pastoralisme permet l'entretien des alpages, les prairies de fauche favorisent la biodiversité, par la richesse des espèces végétales qu'elles suscitent.

L'agriculture a encore une place déterminante, avec une production herbagère et maraichère sans pesticide, préservant, par là, la qualité de l'eau ; l'élevage extensif permet un cheptel en accroissement proportionnellement supérieur au territoire national, de même que la production de produits de terroirs de qualité.

Le montagnard vit donc encore dans une relative symbiose avec son environnement, là où la mécanisation extrême est inadaptée à la morphologie même de la montagne, il échappe à la course effrénée de productivisme, source d'endettement et d'échec, apanage de l'agriculture intensive des plaines.

Un tourisme de randonnées et de découverte de la nature s'y développe aussi, propice à la réflexion et à la méditation, mais aussi aux échanges enrichissants entre les habitants et les visiteurs.

Mais la vie en montagne n'est pas idyllique. Les territoires montagnards sont des zones à l'équilibre fragile, caractérisées par une déprise économique et des conditions de vie en apparence plus difficiles, qui entraînent un affaiblissement de la démographie et, partant, celui des ressources financières nécessaires à des services communs. Cette faiblesse les met ainsi à la merci de dynamiques économiques

et financières fondées sur le profit et suscitées par de grands groupes économiques extérieurs aux intérêts du territoire.

L'exode montagnard conjugué à l'arrivée de nouveaux résidents a bouleversé également les relations sociales, distendu le lien social et les liens familiaux. La communauté villageoise a tendance à se déliter et à perdre la conscience de son unité, qui était dans le passé, porteuse d'entraide face aux évènements catastrophiques, inondations, mauvaises récoltes,...

Dans ce contexte, et face à la crise actuelle, la nécessité d'un repositionnement, permettant de concilier, de façon synergique, l'économie locale et le partage social, tout en préservant l'environnement, a conduit la plupart des collectivités territoriales de montagne à élaborer des schémas de développement durable, assez souvent assistées par des Cabinets d'étude, qui, pour autant qu'ils travaillent avec l'honnêteté intellectuelle nécessaire, peuvent jouer un rôle de médiation entre les enjeux exprimés par les différents acteurs.

C'est ainsi que nous avons été amenés à réaliser ce type de schémas dans de nombreux territoires montagnards, notamment un important projet de repositionnement dans le Queyras proche. La démarche de schéma telle que nous l'avons mise en œuvre dans ce territoire a nécessité une co-construction avec les habitants, les associations, les socio-professionnels, mais aussi les visiteurs, et les migrants touristiques.

Chaque habitant, chaque visiteur, chaque structure professionnelle et associative, a une perspective partielle avec des intérêts propres qu'il s'agit de concilier dans une perspective unitaire, afin de déclencher une synergie susceptible de relancer vie sociale et économique. Les Ateliers participatifs que nous avons organisé dans le Queyras ont mis en évidence que les acteurs de différents maillons d'une même filière socio-économique, s'ignoraient, n'échangeaient plus entre eux, ne connaissaient pas les besoins de l'autre.

C'est ainsi que les gestionnaires de l'espace forestier ne connaissaient pas les besoins réels des exploitants des scieries, que ces derniers ne connaissaient pas les besoins des menuisiers, ébénistes et charpentiers locaux. De sorte que ces derniers faisaient venir du bois

traité de Sibérie, alors que les exploitants de scieries vendaient leur bois en Italie. Seuls manquaient quelques machines et outils pour que les deux acteurs de la filière soient satisfaits et que la chaîne économique puisse à nouveau fonctionner.

De même, l'absence d'organisation de la filière agro-alimentaire, malgré des productions de qualité, et l'insuffisance à la fois de circuits courts et de connaissance réciproque entre les acteurs de la filière, et d'outils permettant la valorisation des productions locales rendant possible la distribution de produits à la fois de qualité et en quantité suffisante pour une vente à l'extérieur, mettaient les producteurs à la merci de prix fixés par les intermédiaires et la grande distribution.

Mais au-delà du manque de communication nécessaire à l'accueil de nouveaux résidents et entrepreneurs, pour relancer la dynamique démographique locale, au-delà du manque constaté d'outils et de machines, d'organisation, carences pour lesquelles on a pu proposer, sans trop de difficultés, un plan d'actions adéquat, ce qui semble manquer, c'est plutôt le sens de la communication, de l'échange et de l'ouverture, au-delà des schémas mentaux de chaque individu ou groupe, et pourrait-on dire, au-delà de leurs illusions. Les échecs sociaux et économiques et les cercles vicieux qu'ils génèrent, trouvent en fait leur origine dans la perte de conscience de l'Unité, unité avec les autres hommes, unité avec la nature et unité pourrait-on dire, avec le Créateur unique. Cette perte de conscience fait perdre de vue le bien commun mutuel à préserver et à exploiter avec sobriété, mais efficacité, et suscite division sociale et repli individuel.

Le commanditaire de notre étude nous avait d'ailleurs demandé de contribuer à redéfinir l'identité de la Montagne queyrassine, dans le cadre de l'un des Ateliers. Nous avons, tout simplement, puisé dans le patrimoine immatériel et symbolique du Queyras, et nous avons partagé, avec les différents participants, l'évocation de la *rouelle* (appelée aussi *rosace*) que présente les meubles queyrassins traditionnels. Symbole qui déploie, autour d'un centre, des rayons incurvés, rayons qui peuvent évoquer les différents groupes sociaux, hommes et femmes, et dont l'incurvation évoque la synergie autour

du centre unique, la circonférence englobante symbolisant cet environnement fondamentalement immuable, comme le centre, malgré son foisonnement.

L'autre symbole, fortement présent dans le Queyras, est la croix de la passion, dite aussi de mission, que l'on rencontre à de nombreux carrefours, évoquant par la multitude d'éléments qu'elle comporte, les étapes de la passion de Jésus-Christ. Cette croix, symbole universel, nous a rappelé la nécessité d'assumer la dimension verticale, plus intérieure, qui est au-delà de celle horizontale, plus extérieure, mais dont l'unité est garante du mouvement harmonieux de la rouelle, qui, quant à elle, impulse, et à laquelle contribuent tous les rayons, c'est-à-dire tous les hommes et femmes, tous les groupes et communautés, dans le respect de la nature qui les environne.

Peut-être que les symboles, plus que les exposés, sont à même de faire prendre conscience de cette unité.

Mais les symboles ne valent que par leur mise en œuvre, et il appartient donc à l'homme et à la femme de s'élever au-delà de leurs intérêts immédiats ou médiats, rayons qu'ils sont parmi les rayons, autour du centre, conscients des dimensions horizontale et verticale de la croix, pour percevoir, au-delà d'eux, la trame du monde qui est aussi la leur, et, au-delà encore, la Réalité divine immuable, telle la montagne sans nuage.

Nature et nature humaine sont indissociables et les communautés florissantes et prospères ne le seront que parce qu'elles auront pris conscience, ou même auront pris connaissance, de la dimension spirituelle de la nature humaine.

Alors l'être humain, retrouvant cette centralité en lui-même, pourra être véritablement au centre et dans l'équilibre des préoccupations de développement durable, comme cela l'est potentiellement suggéré par le principe premier établi par la Convention de Rio.

L'expérience d'un élu local

Germinal Peiro

Président du Conseil départemental de Dordogne

Je voudrais à mon tour remercier les membres de l'IHEI, de l'organisation de ce colloque en ces jours où vient de s'achever, à Marrakech, la 22^{ème} conférence, dite COP22, sur les changements climatiques, et ce, dans le prolongement de la Conférence de Paris, qui a vu de nombreuses avancées sur les engagements des Etats.

Je suis persuadé que, s'il faut « penser global », il faut agir « local », afin de rétablir un certain nombre d'équilibres : de l'équilibre local de proximité dépendent les grands équilibres nationaux et internationaux. C'est d'ailleurs la leçon que je tire de plusieurs mandatures en tant que parlementaire au cours desquelles, parallèlement, j'étais également actif, dans mon département de Dordogne, comme vice-président, puis maintenant comme président du conseil général (qui est devenu conseil départemental de Dordogne).

C'est donc, en écho aux propos de Joël Giraud que j'évoquerai avec vous mon point de vue sur les territoires de montagne. Certes, dans notre Périgord, ils ne dépassent pas les 500 m, mais ces territoires ruraux ont une fonction importante pour les populations locales, mais aussi pour les populations accueillies en séjours touristiques et, au-delà, pour les populations urbaines ; une fonction importante pour autant que l'on mette en œuvre une politique territoriale axée sur un certain nombre de principes et d'outils, afin d'assurer le vivre-ensemble et la conciliation des intérêts, la préservation de l'environnement, et un développement économique socialement partagé.

Tout en étant impliqué à ce titre, de façon générale, dans les grands enjeux sociétaux sur lesquels les parlementaires ont à se prononcer, et auxquels ils ont à contribuer par leurs actions législatives,

j'ai eu à cœur d'intervenir plus particulièrement dans trois domaines qui sont en relation directe avec la thématique de ce jour :

- à l'international, sur le commerce équitable et l'exception agricole et agro-alimentaire ;
- sur la relocalisation agricole et l'agroécologie, et le rééquilibrage au sein de la filière agroalimentaire ;
- sur le développement des itinérances douces et des sports de nature propices à l'éducation à l'environnement.

Concernant le commerce équitable, j'ai, à plusieurs reprises, notamment dans le cadre du Forum public de l'Organisation Mondiale du Commerce, fait valoir une approche multilatérale nécessitant une relation plus directe entre les consommateurs du Nord et les producteurs du Sud : principalement dialogue, transparence et respect, notamment des différentes cultures et religions, afin de parvenir à une plus grande équité.

Il s'agit, en fait, de reconnaître à tous les peuples le droit d'assurer leur souveraineté et leur sécurité alimentaire. Sur l'exemple de l'exception culturelle que la France a su défendre avec succès, dès les années 1980, il convient de défendre également l'exception agro-alimentaire.

On connaît les méfaits des excès du libre échange. Le cas de l'Afrique est sans appel. Autosuffisante en matière alimentaire en 1970, elle est devenue dépendante des pays dits développés. Plus particulièrement, on a en tête l'exemple du Sénégal. Alors que la filière avicole sénégalaise était un secteur en plein essor dans les années 1990, procurant de nombreux emplois à de jeunes populations, le marché a été brutalement déstabilisé par la baisse des droits de douane. Les importations ont alors explosé, au détriment de la population locale, avec la disparition de 70 % des fermes et de 2000 emplois.

Concernant l'agriculture française, en tant que rapporteur de la Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, j'ai été attentif à ce que l'on réconcilie l'agriculture, la santé et l'environnement,

dans une perspective de développement durable, en limitant l'emploi des pesticides et en s'opposant à l'usage des néonicotinoïdes, en favorisant les circuits courts et la transition vers de nouveaux modèles agro-alimentaires, en projetant de nouvelles structures de mutualisation des outils de co-gestion, à l'échelle d'un territoire.

Au niveau international, comme sur notre territoire, il convient maintenant de relocaliser, de produire « là où les gens ont faim », d'éviter les transports inutiles et les gaspillages. Dans cette perspective, seule la prise de conscience des conséquences du réchauffement climatique peut marquer les esprits ; à long terme, c'est le réchauffement climatique et ses conséquences qui seront le moteur de la Politique Agricole Commune européenne.

Je me suis évertué aussi à faire adopter des dispositions favorables au développement des activités de randonnée et des loisirs sportifs de nature. Ces activités douces et peu impactantes permettent à la fois de favoriser, au-delà de l'intérêt ludique ou du dépassement de soi, les conditions physiques mais aussi psychologiques d'une bonne santé. Elles conduisent aussi à la découverte des milieux naturels, des écosystèmes, des différentes espèces, et des habitants, et de ce fait elles repositionnent notamment de jeunes citadins, en séjour touristique, dans un contexte environnemental qu'ils ne connaissent que peu.

Cette activité parlementaire, je l'ai exercée en parallèle, et — pourrais-je dire — en symbiose, avec celle d'élus local. C'est dans ce sens que j'ai décidé de me consacrer à ma tâche de président du conseil départemental de Dordogne. Lieu par excellence de mise en cohérence des politiques locales, repère essentiel pour les habitants et usagers, le département s'avère être l'instrument privilégié de la démocratie de proximité. Très attaché à cette structure territoriale départementale qui me semble être le juste niveau nécessaire d'interface entre l'Etat et la Région d'une part, les collectivités plus locales d'autre part, j'en ai défendu l'existence, au moment où d'aucuns voulaient le supprimer.

C'est d'ailleurs cette configuration territoriale de dimension à la fois raisonnable et de « poids » qui m'a permis d'organiser, dès ma

prise de fonction, des Assises départementales sous l'intitulé « Ensemble imaginons la Dordogne de demain ». Il m'est apparu nécessaire de prendre le temps d'une large consultation avant de redéfinir les politiques locales à mettre en œuvre.

Cela m'a permis d'associer à la réflexion, non seulement les acteurs professionnels et associatifs, conviés à y contribuer, mais également les habitants et usagers du département. Cette démarche structurée, à travers une douzaine d'ateliers sur les enjeux et thématiques déterminants du territoire, a permis, en plusieurs étapes et à partir d'un état des lieux et d'un diagnostic, d'aboutir à des propositions stratégiques et à la mise en place d'outils opérationnels partagés avec les acteurs et les populations.

Sans évoquer l'ensemble des enjeux thématiques traités, je voudrais me limiter à ceux qui sont en relation avec le colloque de ce jour : environnement, agriculture et agroalimentaire, et développement durable, mais aussi découverte du patrimoine culturel et environnemental.

Le département de la Dordogne est caractérisé par son fleuve, la Dordogne, qui le traverse. Cette ressource lui garantit l'alimentation en eau potable et l'irrigation agricole tout autant qu'en amont, la production d'énergie hydroélectrique, même pendant les périodes de sécheresse. Elle permet, de surcroît, de nombreux usages ludiques, faisant de lui le premier département de France pour les activités de canoë, au bénéfice des populations résidentes, excursionnistes et touristiques. La richesse et la diversité de ses espaces riverains, à la fois sylvicoles et agricoles, mettent en évidence, ici plus qu'ailleurs, la symbiose entre l'homme et la nature.

Au regard de ces enjeux, il nous est apparu nécessaire, au cours de nos Assises, de nous efforcer de conserver ce patrimoine naturel exceptionnellement préservé, de favoriser sa biodiversité, et de maîtriser l'impact de la fréquentation touristique. Notre Etablissement de bassin s'emploie, en relation avec le conseil départemental, à mettre en œuvre les outils nécessaires à cet effet.

Il s'agit également, pour le Département, de poursuivre le maillage du réseau de recyclage, avec le déploiement d'entreprises de

circuits circulaires, les démarches de compostage et celle particulièrement réussie du bois-énergie, tout en développant les procès de méthanisation.

Il s'agit aussi de favoriser l'éco-citoyenneté, en soutenant à la fois les associations dans leurs efforts concernant l'éducation à l'environnement vers le développement durable, et, en même temps, les entreprises et les collectivités publiques dans leurs actions d'éco-gestion de l'eau et de l'énergie ; de même en soutenant la mise en œuvre de procédés et de matériaux économes d'énergie dans l'habitat, dès la conception des bâtiments ; au-delà, de développer les éco-quartiers.

Le Département favorise aussi le transport collectif et le co-voiturage, de même que les mobilités douces : voies vertes, itinéraires de randonnées. Il développe les activités de nature. A ce titre, plusieurs plans et schémas ont été réalisés pour qualifier l'utilisation des sites et des espaces de découverte et de loisirs actifs de nature, permettant, à terme, la création de véritables Pôles ou Stations de nature.

Ces engagements nous permettront de maintenir l'excellence environnementale du Département qui nous a fait reconnaître par l'UNESCO comme Réserve Mondiale de Biosphère.

Comme vous l'imaginez, le Département s'est également engagé dans une politique forte en direction de l'agriculture et de l'agroalimentaire. C'est ainsi qu'il favorise l'agroécologie, les circuits courts, et la recherche, permettant d'être, là encore, à la hauteur de sa notoriété internationale en matière de gastronomie.

Enfin, permettez-moi de conclure mon propos en vous disant combien l'homme et sa culture, dont j'ai souligné l'insertion dans l'environnement, sont au centre de nos préoccupations départementales. Riche de son patrimoine culturel et religieux, particulièrement, celui du Moyen Age, notre département recèle aussi la grotte de Lascaux, connue internationalement pour ses éléments artistiques pariétaux exceptionnels. Le Département a valorisé ce site par étapes, la 4^{ème} et très récente aboutissant à l'ouverture d'un Centre international, avec un espace reproduisant, quasiment à l'identique, la grotte d'origine fermée pour des raisons de préservation. Cet espace porte

à la réflexion sur l'unité de l'espèce humaine, au-delà des origines spatio-temporelles relatives, et au-delà des divers déploiements de peuples et de communautés particulières. Ce site nous rappelle la chaîne humaine dont les maillons se sont succédé, en s'entraînant, se soutenant et s'aimant, chaîne intimement liée au milieu vivant qui l'environne et que les représentations pariétales évoquent.

L'ISESCO dans le dialogue interculturel pour l'environnement et le développement durable

Dr. Abdelmajid Tribak

Expert à la Direction des Sciences et Technologies, ISESCO

Le Créateur de cet univers dans sa diversité, sa richesse, sa vitalité et ses dynamismes, l'a doté de possibilités fonctionnelles d'accueillir et d'héberger les espèces qu'il y insère et qui s'entremêlent dans un équilibre environnemental pyramidal et complexe, que l'espèce humaine couronne, au sommet, comme étant le Khalifa, vicair exploitant, mais responsable devant le créateur vis-à-vis des créatures.

Le droit à la vie, au développement et à la durabilité est acquis dès l'étape embryonnaire différenciée du fœtus humain. Ces droits se partagent entre l'espèce humaine et se répercutent naturellement, de facto, sur tout ce qui a trait aux conditions naturelles de vie humaine, de sa reproduction et de son déploiement dans cet écosystème terrestre, aussi bien dans le monde du vivant que de l'inerte. Le monde végétal et animal, comme la matière supposée inerte dans tout l'univers, sont là pour assurer les bases naturelles de la vie et de la civilisation humaine, d'où découle notre responsabilité de préservation et de développement durable.

Les atouts humains pour endosser cette responsabilité reposent non seulement sur les capacités technologiques, corporelles et intellectuelles dont est dotée l'espèce, mais aussi, et surtout, sur la considération, au quotidien, de la réalité de vie passagère et responsable de chaque individu, émanant des valeurs de base de sa culture, sa croyance, sa religion et sa société, face au respect de l'existence entière de cet univers, berceau de la jouissance humaine dans la vie d'ici-bas.

C'est ainsi qu'on assiste à ce grand retour de l'humanité, après les promenades de l'ère technologique sur cette planète en surexploita-

tion, pour rechercher, sur les sentiers des cultures et des religions, les principes constamment fidèles à la conservation, la rationalisation, et la protection de l'environnement, et surtout l'adoration du Créateur. Nous assistons à une vague de plaidoyers environnementaux depuis l'Encyclique Papale «*Laudato Si* », ou la «*Déclaration islamique sur le changement climatique global* », ou encore les initiatives qui ont précédé ces deux textes, à différents échelons, et dans différentes croyances ou religions.

Notre rencontre réunissant les trois religions vient donc se tenir dans la foulée culturelle planétaire d'échanges collectifs sur la question environnementale et le rôle potentiel des religions dans l'encadrement d'une crise en expansion, où les décideurs n'ont pas le temps de se raviser sur les chemins tracés du «*développement* ». Cette rencontre aura le mérite de marquer un arrêt «*spirituel* », où la raison impose de revoir les bilans de l'action humaine sur la capacité de la nature à assimiler les finalités indéfinies d'un «*développement durable* » que tout le monde prétend souhaiter.

Le bassin méditerranéen, calé entre les vieux continents et les vieilles civilisations, constitue par excellence le carrefour des principales religions que l'humanité a connues, et qui, aujourd'hui, se sentent responsables de la paix de l'homme avec lui-même, avec la nature, et avec ses croyances mal gérées.

L'idée de cette rencontre, pour laquelle l'IHEI est vivement remercié, vient aussi pour répondre aux débats interculturels soulevés après l'accord historique de la Conférence des parties sur les changements climatiques (COP21) à Paris en 2015, et la COP 22 de Marrakech en novembre 2016, que tout le monde qualifie de COP du passage à l'action par la mise en œuvre de l'accord de Paris sur les changements climatiques. Son organisation au siège de l'Assemblée Nationale Française témoigne aussi de l'intérêt que les décideurs prêtent à de telles initiatives de rapprochement, sur les questions clés du dialogue civilisationnel pour la paix, le développement, et la protection de l'environnement.

Les actions de l'ISESCO dans le cadre général du développement durable

La contribution de l'Organisation Islamique pour l'Éducation, la Science et la Culture (ISESCO), qui compte plus de 50 pays membres du monde islamique, à cette rencontre sur les approches interculturelles dans le développement durable et la protection de l'environnement dans le bassin méditerranéen, est dictée par le devoir civilisationnel que le monde musulman endosse au sein de la communauté internationale, et la nécessité du dialogue interreligieux sur les questions actuelles de l'humanité. C'est aussi une part de sa charte de création et de ses partenariats à tous les échelon, depuis les Nations Unies jusqu'à la société civile de base dans les pays membres ou ailleurs.

L'ISESCO réunit en effet, depuis 2002 la Conférence Islamique des Ministres de l'Environnement (CIME) qui se tient tous les deux ans dans l'un des pays musulmans, pour débattre des problèmes d'environnement et de développement durable. Chacune de ces conférences se focalise sur une thématique d'actualité, et produit des documents liés à l'environnement. Des documents stratégiques et des documents de mise en œuvre ont ainsi été élaborés concernant la gestion intégrée des ressources en eau, la gestion des catastrophes naturelles, les énergies renouvelables, l'économie verte, en plus de documents d'accompagnement tels que le Cadre Global du Développement Durable dans le Monde Islamique, qui rappelle les sujets de coopération internationale sur les grandes questions de la biodiversité, la désertification, les migrations écologiques, la sécurité alimentaire, la pollution, et la dégradation des ressources naturelles, ainsi que le transfert de technologies y afférent.

La 6^{ème} CIME, qui s'est tenue à Rabat en 2015, a eu pour thème les changements climatiques et la préparation de la COP21 à Paris, où une Déclaration a été apportée par le président de la CIME, au nom du monde islamique. La 7^{ème} conférence des ministres, qui se tiendra en octobre 2017, traitera les aspects opérationnels de coopération dans le cadre des Objectifs 2030 du Développement Durable (SDGs).

Les recommandations de ces conférences ministérielles, tenues sous l'égide de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI), sont traduites dans les plans d'actions triennaux de l'ISESCO, en collaboration avec les gouvernements locaux et les acteurs concernés, avec un partenariat international ouvert, entre autres, sur le PNUD, la FAO, l'IUCN, le PNUE, à côté des partenaires régionaux dans le monde islamique dans ses différentes régions (arabe, asiatique et africaine).

Environnement et changements climatiques : Approches culturelles à l'ISESCO

Consciente des nécessités de contribution des cultures aux débats souvent qualifiés de technicistes, l'ISESCO a œuvré, depuis le début des années 2000, à forger une vision islamique sur les grandes questions de l'environnement et du développement durable. Des documents officiels de base sont apparus, à côté de publications groupant des savants de la théologie et des sciences de l'environnement. En 2009, l'ISESCO avait activement contribué, avec d'autres partenaires institutionnels, experts et oulémas réunis à Istanbul, à l'élaboration du Plan d'Action 2010-2017 du Monde Islamique sur les Changements Climatiques, en préparation du Sommet de Copenhague sur les Changements Climatiques. Le document a été livré au Secrétaire Général des Nations Unies de l'époque, à l'image des plans ou efforts présentés par les autres religions, dans la cérémonie encadrée par l'Association Religions et Conservation (ARC), au palais de Windsor, en Grande Bretagne.

La Déclaration Islamique sur les Changements Climatiques, élaborée en août 2015, lors du Forum International sur les Changements Climatiques tenu aussi à Istanbul, est venue couronner, encore une fois, l'appui apporté aux organisateurs par l'ISESCO, pour actualiser les visions et faire concorder les idées, entre les experts de l'environnement, les théologiens et les fervents représentants de la société civile et des acteurs de terrain sur la question. Des repré-

sentants d'autres religions, chrétienne, juive ainsi que bouddhiste, étaient présents à cet événement, pour échanger les idées, et dresser les comparaisons positives sur ce thème.

Cette déclaration, bien que ne relevant pas d'une position officielle du monde islamique, représentait l'avis des organisateurs, savants, experts et associations, principalement l'Islamic Foundation for Environment and Ecology Sciences (IFEES, Birmingham), l'Islamic Relief en Grande Bretagne, le Green Faith (Interfaith Partners in Action for the Earth), avec la présence de certains oulémas d'Égypte, du Liban, d'Indonésie, de Malaisie et d'autres pays arabes et africains, sans oublier les musulmans venus d'Europe, des États-Unis et d'Afrique du Sud.

La Déclaration Islamique sur les Changements Climatiques Globaux

La déclaration stipule, après un constat, certifié chiffres à l'appui, de la dégradation des écosystèmes de la planète, que « toutes les créatures reflètent et manifestent la Gloire infinie et la Miséricorde de leur Seigneur. Les étoiles, le soleil et la lune, la terre avec toutes ses communautés d'êtres vivants ou inertes, tous expriment la soumission naturelle à leur créateur et à sa volonté derrière cette création ».

La déclaration rappelle en effet la dégradation exponentielle de l'écosystème terrestre, sous l'ère technologique et ses formes d'exploitation et d'appropriation des ressources, de production, de consommation et de rejet qui dépassent les capacités naturelles de renouvellement, d'assimilation des pollutions et de concentration humaine. « Nous notons que le rapport publié par l'Évaluation des écosystèmes pour le Millénaire (EM) en 2005, soutenu par plus de 1 300 scientifiques de 95 pays, a constaté que « dans l'ensemble, l'humanité a causé plus de changements sur les écosystèmes au cours de la dernière moitié du 20^{ème} siècle qu'à aucun autre moment dans l'histoire humaine... ces changements ont amélioré le bien-être de l'homme, mais ont été accompagnés par la détérioration croissante

de notre environnement ». « L'activité humaine met une telle pression sur les fonctions naturelles de la Terre que la capacité des écosystèmes de la planète à soutenir les générations futures ne peut plus être prise pour acquise. »

Elle ajoute que « Notre planète existe depuis des milliards d'années et le changement climatique en lui-même n'est pas nouveau. Le climat de la terre a traversé des phases humides et sèches, froides et chaudes, en réponse à de nombreux facteurs naturels. La plupart de ces changements ont été progressifs, de sorte que les formes et les communautés de vie se sont adaptées en conséquence. Il y a eu des changements climatiques catastrophiques qui ont entraîné des extinctions en masse, mais au fil du temps, la vie s'est même adaptée à ces impacts, reflorissant à travers l'émergence d'écosystèmes équilibrés tels que ceux que nous chérissons aujourd'hui. Le changement climatique des temps passés a également contribué à produire d'immenses réserves de combustibles fossiles dont nous tirons avantage aujourd'hui. Ironiquement, notre utilisation imprudente et à courte vue de ces ressources se traduit maintenant par la destruction des conditions mêmes qui ont rendu possible notre vie sur terre. »

« Dans la courte période depuis la révolution industrielle, les êtres humains ont consommé une grande partie des ressources non renouvelables qui ont pris 250 millions d'années à se produire - tout cela au nom du développement économique et du progrès humain. Nous notons avec inquiétude les effets de la hausse de la consommation par habitant, associée avec la population humaine croissante. Nous notons également avec inquiétude la course multinationale qui se déroule actuellement dans les régions arctiques pour extraire encore plus de combustibles fossiles dans les gisements présents sous la calotte glaciaire en train de fondre. Nous accélérons notre propre destruction à travers ces processus ». « Les plus grands spécialistes du climat sont convaincus à présent qu'il est peu probable que l'on arrive à éviter la hausse de deux degrés centigrades de la température mondiale, qui est considérée comme le 'point de basculement', si nous continuons à faire comme si de rien n'était ; d'autres éminents

climatologues considèrent que le ‘point de basculement’ le plus probable serait plutôt de 1,5 degré. Ce point est considéré comme le seuil d’un changement climatique catastrophique, qui exposera encore plus de millions de personnes et d’innombrables autres créatures à la sécheresse, la famine et les inondations. Le poids de ces changements continuera à être supporté par les pauvres, alors que la Terre connaît une augmentation drastique des niveaux de carbone dans l’atmosphère dans la période depuis le début de la révolution industrielle jusqu’à aujourd’hui. »

Des affirmations :

Après ce constat de crise, la déclaration poursuit, versets coraniques et hadîths du prophète Mohammad —paix et bénédictions de Dieu sur lui (pbsl) — à l’appui, pour rappeler que : « Dieu - que nous connaissons comme Allah, est le Seigneur et le Pourvoyeur (Ar-Rabb) de tous les êtres. C’est Lui Allah, le Créateur (Al-Khâliq) », « *Celui qui donne un commencement à toute chose, le Formateur.* » « *C’est Lui qui a créé toute chose à la perfection* » et Il ne crée rien qui n’ait de la valeur : chaque chose est créée bi-l-haqq, en vérité et par droit : « *Ce n’est pas par divertissement que Nous avons créé les cieux et la terre et ce qui est entre eux. Nous ne les avons créés qu’en toute vérité.* » (Coran 44 : 38) Il englobe toute Sa création – Il est al-Muhîr, « *C’est à Allah qu’appartient tout ce qui est dans les cieux et sur la terre. Et Allah embrasse toute chose (de Sa science et de Sa puissance).* » Coran 4 : 126

« Nous affirmons que : Dieu a créé la Terre dans un équilibre parfait (mîzân) ; ainsi que l’état naturel (fitrah) de la création de Dieu. Nous reconnaissons la corruption (fasâd) que les humains ont causée sur la Terre en raison de la quête incessante de la croissance économique et de la consommation. » « *La corruption est apparue sur la terre et dans la mer à cause de ce que les gens ont accompli de leurs propres mains ; afin qu’ils goûtent une partie de ce qu’ils ont œuvré ; peut-être reviendront-ils (vers Allah).* » Coran 30 : 41

« Nous reconnaissons que nous ne sommes qu'une infime partie de l'Ordre divin, mais dans cet Ordre, nous sommes des êtres exceptionnellement puissants, et avons la responsabilité d'établir le bien et d'éviter le mal de toutes les manières possibles. Nous reconnaissons également que : nous ne sommes qu'un élément parmi la multitude des êtres vivants avec lesquels nous partageons la Terre ; nous n'avons pas le droit d'opprimer le reste de la création ou de lui causer un préjudice ; l'intelligence et la conscience nous incombent, ainsi que nous commande notre foi, pour traiter toutes les choses avec soin et crainte (taqwâ) de leur Créateur, compassion (rahmah) et le plus grand bien (ihsân). » « *Nulle bête sur Terre, nul oiseau volant de ses ailes, qui ne vive en communauté comme vous.* » (Coran 6 : 38) « *La création des Cieux et de la Terre est bien plus grande que la création des gens. Mais la plupart des gens ne savent pas.* » (Coran 40 : 57)

« Nous reconnaissons aussi que nous sommes responsables de toutes nos actions : » « *Ce jour-là, les gens sortiront séparément pour que leur soient montrées leurs œuvres. Quiconque aura fait un bien, fût-ce du poids d'un atome, le verra, et quiconque aura fait un mal, fût-ce du poids d'un atome, le verra.* » (Coran 99 : 6-8)

« Au vu de ces considérations, nous affirmons que notre responsabilité en tant que musulmans est d'agir conformément à l'exemple du prophète Mohammad (pbsl) qui : déclara et protégea les droits de tous les êtres vivants ; établit des zones biologiquement inviolables (haram) autour de la Mecque et de Médine, établit des zones protégées (hima) pour la conservation et l'utilisation durables comme réserve de faune et de flore. Il vécut une vie frugale, sans excès, ni ostentation, il était, selon les mots du Coran, « une miséricorde pour tous les êtres ». »

Un appel :

La déclaration finit par lancer un appel à la Conférence des Parties (COP), à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et à la Réunion des Parties (MOP)

au Protocole de Kyoto qui se tiendra à Paris en Décembre 2015, pour amener leurs discussions à une conclusion équitable et contraignante, gardant à l'esprit : le consensus scientifique sur le changement climatique, plaçant une priorité sur l'augmentation de la résilience de tous, et en particulier les plus vulnérables, aux impacts du changement climatique.

« Nous appelons le monde des entreprises, de la finance et des affaires à assumer les conséquences de leurs activités à but lucratif et jouer un rôle visiblement plus actif dans la réduction de leur empreinte écologique et des autres formes d'impact sur l'environnement naturel. »

« Enfin, nous appelons tous les musulmans où qu'ils soient : chefs d'Etats, dirigeants politiques, monde des affaires, délégués de la CCNUCC, chefs religieux, universitaires, congrégations dans les mosquées, donations islamiques (awqâf), éducateurs et établissements d'enseignement, chefs de communautés, militants de la société civile, organisations non gouvernementales, organes de communications et médias, à lutter contre les habitudes, les mentalités et les causes profondes du changement climatique. »

« Nous appelons tous les autres groupes à se joindre à la collaboration, la coopération et la compétition amicale dans cet effort et nous nous félicitons des contributions importantes prises par d'autres religions, car nous pouvons tous être gagnants dans cette course. » « *mais il a voulu vous éprouver pour voir l'usage que chaque communauté ferait de ce qu'il lui a donné. Rivalisez donc d'efforts dans l'accomplissement de bonnes œuvres.* » (Coran 5 : 48)

La Déclaration Islamique en action à la COP 22.

La COP de l'Action ; c'est en ces termes que la COP22 tenue à Marrakech en novembre 2016 se qualifie dans tous les discours après l'Accord de Paris à la COP21. L'adhésion massive des pays

à la ratification a encouragé les élans optimistes des différents acteurs dans le domaine des changements climatiques, pour profiter de l'événement et marteler encore plus les besoins de solidarité universelle pour réussir ce défi de mise en œuvre de l'accord historique de Paris.

La Déclaration Islamique d'Istanbul 2015 méritait un suivi dans l'action auprès des organisateurs de la COP22, qui ont accordé un side-event spécialement dédié à la présentation de la déclaration, avec une panoplie d'actions de terrain mises en œuvre dans différents pays musulmans, et par différents acteurs qui se sont déplacés à Marrakech pour en parler.

L'événement a été co-organisé par le Global Muslim Climate Network, l'IFEES, le Green Faith, Crowald Family Fund, l'Islamic Relief et l'ISESCO. Il a été l'occasion de débats opérationnels sur la continuité des actions potentielles sur le terrain, en marge des décisions gouvernementales qui viennent s'allier à ces idées d'action. L'opération Green Mosques qui a couvert autour de 600 mosquées au Maroc, le Green Haj en Malaisie comme exemple d'encadrement des dizaines de milliers de pèlerins sur les questions environnementales, le Green Friday du Rwanda où, après les prêches du vendredi, l'événement se transforme en véritables chantiers de plantation volontaires dans les quartiers et espaces environnants, etc.

L'esprit de la Déclaration Islamique était aussi présent dans le grand événement préparatoire de la COP22 qui s'intitulait « Sommet des consciences pour l'avenir », tenu à Fès, capitale spirituelle du Royaume du Maroc, le 3 novembre 2016. Il groupait les représentations de toutes les religions avec des oulémas et des experts chevronnés dans la protection de l'environnement, entre autres l'éminent environnementaliste Nicolas Hulot venu de France pour témoigner de ce besoin d'action collective pour la Terre. Ce sommet des Consciences a été organisé par le Conseil Economique, Social et Environnemental au Maroc avec la Ligue « Rabita Mohamedia » des Oulémas du Maroc, il constitue la 2^{ème} version de celui tenu en France en marge de la COP21, en 2015.

En conclusion, c'est dans ce triangle Dieu/Homme/Univers que se déroule l'histoire, courte pour chacun d'entre nous, d'un environnement mis à la disposition de l'Humain responsable, pour qu'il découvre ses atouts de « transformation » et de « développement » qui seront récompensés, au lieu de s'abandonner à la jouissance primaire et à la « consommation » délibérée, dont la raison et les messages divins prouvent en tout cas qu'elle n'a jamais été gratuite.

